

AGRICULTURE

« Nous n'avons jamais vu une moisson comme cela »

Les moissons ont commencé, peu réjouissantes et perturbées par la pluie, venant en conclusion d'une année des plus défavorables pour les agriculteurs.

L'ESSENTIEL

► La moisson a commencé et donne de premiers résultats fort peu encourageants : dans le canton de Chauny, on plafonne à un rendement de 3 tonnes par hectare au lieu de 8,5 tonnes.

► De 30 à 40 % de pertes sont envisagées dans le Chaunois si rien ne s'arrange dans la quinzaine à venir.

► Des situations financières compliquées se profilent d'ores et déjà pour certains agriculteurs qui n'avaient pas franchement besoin d'un nouveau coup dur dans la gestion de leurs exploitations.

La cause est entendue, cela va mal chez les agriculteurs, très mal. Un point avec Arnaud Ternynck, président de la FNSEA pour le canton de Chauny. Dans sa ferme du Rouez, près de Villequier-Aumont, il décrit une situation catastrophique en attendant de pouvoir reprendre lundi, si possible, le cours normal des moissons.

« Nous n'avons jamais vu une moisson comme cela, avec des rendements si mauvais, sachant que le monde agricole tire la langue déjà depuis un an - depuis des années, mais surtout depuis un an. L'an dernier, nous avions eu une année exceptionnelle en céréales pour les tonnages mais avec un bilan financier moyen du fait des revenus qui n'étaient pas à la hauteur. Cela cumule, et il faut le dire, nous avons des personnes qui ne sont « pas bien » dans leurs exploitations... » Arnaud Ternynck évoque là les 4 suicides enregistrés dans la profession en quelques années pour le canton. « Les bilans sont mauvais tant pour les animaux que pour les céréales. Cela donne un effet de morosité grandissant. »

Arnaud Ternynck est à la tête d'une exploitation qui fait polyculture (blé, orge, colza, betterave), élevage (130 charolaises et un atelier de taurillons), avec une salle de réception pour un « volet tourisme » que bien des agriculteurs tendent à développer pour s'assurer des revenus complémentaires. « Du côté de l'atelier de taurillons, où l'on engraisse les bêtes, nous allons arrêter la partie d'achats, pour ne travailler que sur nos animaux, vu la conjoncture et le prix de la viande. À terme, nous allons réduire le nombre de vaches allaitantes pour arriver à une centaine. En 3 ans, on a perdu 300 euros par animal (sur une base de 1.500 euros). Une perte



Arnaud Ternynck aurait voulu voir des blés bien plus beaux. « Il nous faut passer le cap d'une année très compliquée ».

assurée, comme cela, sans rien faire ! »

Le jeu des dominos

Du côté de la moisson, l'addition de trop de pluies et de trop peu de soleil a provoqué une mauvaise floraison : « Tout a coulé, nous n'avons pas de grains, de 30 à 40 % de pertes dans le Chaunois. Au lieu des 8,5 tonnes par hectare habituellement, nous avons commencé avec 3 tonnes par hectare ! Nous sommes dans un problème de calamité agricole, à mettre noir sur blanc et à transmettre au Préfet, à l'administration agricole. » Avec un besoin de 10 ou 15 jours de météo favorable, l'espoir au niveau du rendement est de pouvoir au moins monter de 3 à 5 tonnes par hectare, « mais c'est-à-dire avec des tas de points d'interrogation ! »

Arnaud Ternynck le dit, il y a un problème de rendement et un problème de qualité : « Je n'ose même pas montrer les grains qu'on a. Les blés sont à peine mûrs. Les meuniers



Arnaud Ternynck regarde dans le creux de sa main après y avoir frotté un épi de blé. Quelques grains seulement et de taille fort peu respectable !

vont être bien embêtés pour faire leur farine. Il va y avoir des problèmes d'investissement dans les exploitations, et puis, jeu des dominos, des problèmes chez les concessionnaires, pour tout ce qui touche au

matériel agricole. Le pire, c'est qu'avec des situations financières rendues encore plus compliquées pour certains, on va voir des situations familiales « déséquilibrées », avec ce que cela peut entraîner de dramatique... »

Juste courber le dos

Ce qui est sûr, c'est que les agriculteurs doivent passer le cap en espérant mieux dans le futur : « On va courber le dos, passer cette année très compliquée et se dire qu'il y aura plus de quattré l'an prochain ! » On le voit, l'agriculture raisonnée, avec ses bilans de croissance et redressement, ses tableaux de potentiels de rendement ou de risques de « verse », cartes établies parcelle par parcelle, à ses limites ; si le soleil est contraire, tout le monde se plante ! Alors, Arnaud Ternynck conclue avec une pensée en direction des jeunes : « Pour les générations à venir, l'administration d'une exploitation, cela devient compliqué ! »

FRANÇOIS FENE

DÉVELOPPEMENT

L'aérodrome veut s'agrandir

À l'occasion de la visite du nouveau sous-préfet de l'arrondissement, l'aéroclub a détaillé le développement économique potentiel du site avec l'arrivée de nouvelles entreprises.

L'ESSENTIEL

- ▶ L'aérodrome Château-Thierry - Belleau est situé au Champ-cadet entre l'autoroute A4 et la ligne à grande vitesse de la SNCF.
- ▶ Il est ouvert à la circulation aérienne publique depuis 2012 et dispose d'une piste en herbe de 930 par 50 mètres.
- ▶ Il est géré par l'aéroclub de Château-Thierry, composé de 83 membres. Il possède 3 avions dont 1 pour l'école de pilotage.
- ▶ Le site accueille cinq entreprises : Hélight ULM, Air Champagne, Fly In Paris, Fly aéro, Chemel Engins.

L'aéroclub de Château-Thierry est bien le gestionnaire de l'aérodrome mais n'est pas le seul habitant et utilisateur du site. Près de cinq entreprises en lien avec l'aéronautique sont basées au Champ-Cadet près de la piste de décollage. Le nouveau sous-préfet, Ronan Léaustic, est venu à la rencontre des acteurs de cette zone plus connue pour ses activités de loisirs que pour son intérêt économique.

Michel Brouillard, le président, et Olivier Lefèvre, le secrétaire général de l'association gestionnaire du site, ont très vite interpellé le sous-préfet sur les besoins



Michel Brouillard, président de l'aéroclub de Château-Thierry (à droite), croit au potentiel de développement économique.

d'agrandissement, ne serait-ce que pour les entreprises présentes. « Nous avons aujourd'hui un motoriste qui ne demande qu'à embaucher du personnel mais il ne peut pas par manque de place », explique Olivier Lefèvre. Seul professionnel à travailler dans la maintenance de moteur d'avion dans le

Nord de la France, l'entreprise Chemel Engins ne manque pas de commandes. Le projet serait de créer une rangée de hangars mais l'aérodrome n'a plus d'emprise foncière. Une volonté politique serait nécessaire pour pouvoir préempter des terrains aujourd'hui cultivés. L'ambition de l'aéroclub

est de faire des lieux un vrai pôle aéronautique.

Le site aurait du potentiel à seulement 20 minutes à vol d'oiseau de Paris. « Les aérodromes en région parisienne sont saturés, nous n'aurions aucun mal à faire venir des entreprises », assure le secrétaire général avant d'évoquer l'ins-

La saturation des aérodromes de la région parisienne pourrait profiter au site castel en quête de développement

tallation « d'un atelier d'entretien d'avion et d'un atelier radio ». Les membres de l'association verraient bien aussi la création d'un restaurant à l'image de celui du Val Secret.

Des perspectives qui ont séduit le sous-préfet. « Il n'y a rien de pire que d'analyser des dossiers dans un bureau, il faut aussi être au contact et découvrir de manière concrète les dossiers sur le terrain comme ici à l'aérodrome », confiait Ronan Léaustic, venu aussi conseiller sur les leviers à actionner pour mener à bien leur projet. Une nouvelle réunion sera organisée à la rentrée pour poursuivre la réflexion sur l'agrandissement de l'aérodrome. Un poste d'employer pour l'accueil et l'entretien du site pourrait d'ailleurs être créé.

La visite du représentant de l'État s'est terminée par un vol de 50 minutes. Le sous-préfet a pris de la hauteur avec un pilote de l'aéroclub pour appréhender sous un autre angle le territoire de l'arrondissement.

ISABEL DA SILVA

L'Union 30/07

LA VIE DE CHÂTEAU

L'ancien sous-préfet de Château-Thierry, Éric Cayol, maintenant directeur de la communication au ministère de l'Intérieur, voit reposer sur ses épaules de très lourdes responsabilités. À l'heure où chaque parole est décortiquée et décryptée, on a pu le voir à la télévision aux côtés du président de la République François Hollande à Saint-Étienne-du-Rouvray après le terrible attentat. Et dire que certaines mauvaises langues locales prétendaient que sa nouvelle affectation était une mise à l'écart...

ENVIRONNEMENT

200 000 abeilles sur le toit

Un apiculteur amateur, Christophe Gobinet, a installé trois ruches sur le toit du centre commercial Carrefour à Laon. Le miel sera récolté l'année prochaine et vendu en magasin.

Christophe Gobinet est tombé dans les pots de miel il y a huit ans. Professeur de cuisine de profession, il a toujours porté une grande attention aux produits qu'il mettait dans son panier. « C'est aussi que j'ai une petite fibre écolo de base », souffle le quadragénaire en rigolant. Ces deux caractéristiques combinées à un voisin apiculteur ont suffi au Soissonnais pour qu'il décide d'installer lui aussi des ruches dans son jardin. Et dans les jardins des autres. Voire... sur le toit des supermarchés ! Du coup, quand le directeur de Carrefour, Bernard Ribiollet, l'a contacté pour installer des ruches sur le toit du centre commercial à Laon, l'apiculteur amateur a accepté de tenter l'expérience. Depuis la mi-juillet, trois de ses ruches trônent donc sur le toit souple du magasin.

Aucun mal à trouver des fleurs

« Il ne s'agit pas juste de greenwashing, se justifie le Soissonnais, ici le directeur mène une vraie politique sur d'autres points de l'écologie comme la gestion des déchets par exemple et c'est ce qui m'a convaincu. » Bien que le magasin soit placé dans une zone très bétonnée et adossé à la RN2, les abeilles n'auront aucun mal à trouver des fleurs à butiner selon l'apiculteur. « Une abeille ne butine pas proche de sa ruche, explique-t-il, elle parcourt jusqu'à 4 km pour chercher du pollen. » Les fleurs des jardins laonnais et de la campagne environnante pourront donc servir de nourriture aux abeilles de ces ruches. Concernant la nuisance sonore des ventilateurs, placés eux aussi



Christophe Gobinet vient inspecter ses 3 ruches placées sur le toit de Carrefour toutes les semaines.

sur le toit de l'hypermarché, les abeilles semblent s'en être accommodées. « Si une abeille n'aime pas l'emplacement de sa ruche, elle déserte dans les deux semaines suivant son installation, détaille Christophe Gobinet, or là, les ruches fourmillent toujours d'abeilles, c'est donc bon signe. » Les clients ne devraient pas non plus avoir à s'inquiéter, car les

abeilles ne piquent que très rarement, quand elles se sentent en danger.

Christophe Gobinet vient rendre visite à ses ruches une fois par semaine en moyenne, l'activité d'apiculteur étant assez chronophage : « Il faut toujours s'assurer que les abeilles sont en bonne santé, qu'elles n'ont pas attrapé de maladies ou qu'elles n'ont pas éle-

vé une nouvelle reine. » Sa plus grande crainte reste cependant les pesticides. En effet, même si les députés ont voté il y a quelques mois l'interdiction des néonicotinoïdes, cet insecticide tueur d'abeilles très répandu dans l'agriculture, son application ne sera effective qu'en 2018. D'où l'attention qu'il porte aux lieux d'installations des ruches.

La vie dans la ruche

La ruche est une maison très peuplée : de 25 000 abeilles en hiver à 75 000 en été se partageant une seule et même ruche. Parmi tous ces habitants, une seule reine gouverne tout l'essaim et pond tous les œufs. Les petites abeilles sont nourries à la gelée royale pendant les premiers jours puis au pain d'abeille (mélange de miel et de pollen). Vide, une ruche pèse environ 10 kg, pleine de miel et d'abeilles plus de 40 kg. Le thermostat des ruches est réglé à 37 degrés quelle que soit la saison.

Au total, il en possède une vingtaine, placées dans des jardins privés, dans la forêt de Saint-Gobain, mais aussi chez des paysans qui pratiquent une agriculture dite raisonnée. « Pour les agriculteurs, c'est très intéressant de placer des ruches dans ses champs » argumente le passionné. Il y a quelques années, il a placé des ruches chez un cultivateur de colza, « et ça a été très probant, sa productivité a augmenté de 10 à 15 % » se réjouit Christophe Gobinet.

Pour ce qui est de son rendement à lui, ce n'est que l'année prochaine que les abeilles produiront assez de miel pour qu'il puisse être récupéré. L'apiculteur espère en recueillir près de 20 kg par ruche. Du miel qu'il pourra revendre au sein du magasin une fois récolté.

TATIANA GEISELMANN

URBANISME TOURISME

Des entrées de ville très contrastées

Quelle est la première image qu'ont les touristes et autres en passant le panneau Soissons ? En gros, celle d'une ville qui doit améliorer ses entrées de ville pour séduire.

Quelle est la première image que tu as eu Soissons en y arrivant ? » Déjà, pour répondre à cette question, il faut savoir à quel moment on se trouve à Soissons et non pas à Belleu, Cuffies ou Vauxbuin. C'est le défaut d'être une vraie agglomération où Soissons et ses copines ne font presque une. Petit tour des entrées de Soissons et leur qualité/défaut, du plus agréable à celle qui doit vraiment avoir un toilettage.

1 ENTRÉE EN PROVENANCE DE LA D11 CHAUNY - A261 Le panneau annonce bien que Soissons est une ville fleurie, avec un massif copieusement garni. Mais ce qui pêche est qu'après, on tombe sur un revêtement routier qui ressemble à celui de la côte de la Perrière : trous en formation et autres aspérités qui n'envoient pas un signe positif.

2 ENTRÉE EN PROVENANCE DE LA RN 2 - LAON C'est le premier exemple de la difficulté d'uniformiser ses entrées quand on est dans une vraie agglomération où la frontière entre les villes n'existe pas. Pourtant, c'est une des entrées qui donne un visu sympa sur la tour de la cathédrale au loin. Et passer à côté de la gendarmerie rassure. Par contre, c'est aussi un carrefour très fréquenté puisqu'on récupère le trafic venant de la D1. D'où une voirie à refaire. Le côté droit de cette route devrait changer dans



L'arrivée en provenance de Paris n'est pas la plus présentable. C'est pourtant la porte d'entrée la plus fréquentée.

les années à venir avec les constructions d'un éco quartier, voire d'une aire de gens du voyage et une volonté de réhabiliter la zone autour de la voie de chemin de fer.

3 ENTRÉE EN PROVENANCE DE LA RN 31, REIMS. Après avoir traversé Villeneuve-Saint-Germain et les

usines fermés ainsi que les camps de gens du voyage, il n'est pas rare de louper le panneau d'entrée de Soissons puisqu'il est presque dissimulé derrière d'autres panneaux. L'entrée est très minérale, étroite, typique de la continuité urbaine. Un gros projet - de l'agglomération - est en cours sur cet ensemble, partie ex-zone industrielle mais l'échéance

est à très longue durée (20 ans...). Et là aussi, comme il n'y a pas de frontière entre Villeneuve-Saint-Germain et Soissons tout comme Belleu-Soissons, difficile d'harmoniser.

4 ENTRÉE EN PROVENANCE DE LA RN 2 - PARIS. C'est l'entrée qui génère le plus de trafic, puisque ce

rond-point que l'automobiliste aperçoit après le panneau Soissons, celui de l'Archer, est le second en termes de trafic en ex-Picardie. Mais c'est aussi l'entrée qui attire le plus de commentaires négatifs. Herbes sauvages, bas-côtés assez sales et rétrécissement, l'abord est plutôt rude. Par contre, c'est une amélioration, une fois dans l'avenue Jean-Monnet, le paysage zone commerciale est plutôt sympa du côté droit (les enseignes font le forcing pour rajeunir leur cellule).

Côté gauche, c'est nettement moins bien, puisqu'il y a pas mal de déchets dus principalement aux routiers et autres voyageurs qui stationnent et déjeunent ici. D'où, là aussi, un bas-côté peu fréquentable. Et aussi un phénomène d'étranglement avec une seule voie pour accéder à l'Archer.

5 ENTRÉE AVENUE DE COMPIÈGNE - OISE. Ici, c'est le règne de la nature. Après le rond-point de Mercin-et-Vaux, vous avez les cygnes, les étangs et du vert. Plus quelques enseignes commerciales dont l'immense Bricoman, la dernière arrivée. C'est une entrée qui donne aussi un panorama sur la cathédrale et sa tour. Pas mal. Elle est relativement propre et offre une entrée douce. Seul hic, si elle est en travaux, elle oblige à un gros détour. Mais cela n'arrive pas souvent. Heureusement.

STÉPHANE MASSÉ

POLITIQUE

Dive lance un appel à candidature pour son conseil de circonscription

Le député de l'Aisne devrait mettre en place un conseil composé de 30 habitants de la circonscription d'ici le 29 septembre, qui seront amenés à être consultés.

■ C'était l'une de ses promesses de campagne, attendue depuis son élection fin mars à l'Assemblée nationale. Restait à trouver la « formule », notamment pour sa composition. Julien Dive a donc choisi de lancer un appel à candidature durant tout l'été, suivi d'un tirage au sort. Le député de l'Aisne espère ainsi tenir une première réunion de ce conseil de circonscription le 29 septembre.

« Ce sera un collège de 30 personnes, avec 20 suppléants », précise l'élu. Six thématiques ont été identifiées, dont économie, ruralité, développement durable, santé, questions de société et « maintien de l'autorité de l'État ». La culture, évoquée un temps, a finalement été intégrée dans l'item questions de société. « J'ai fait des regroupements car je ne pouvais pas avoir une liste de 20 thématiques. Ça aurait été beaucoup trop long. »

Une réunion une fois par mois

« C'est un peu l'idée de commissions comme à l'Assemblée nationale », poursuit-il. Mais découper en « collèges », c'est aussi s'assurer d'un meilleur « panel » de compétences, touchant à quasi tous les domaines. D'ailleurs, tout le monde peut tenter sa « chance »,



Julien Dive espère que ce conseil se développera dans d'autres circonscriptions.

rappelle-t-il : associatifs, chefs d'entreprise, salariés, étudiants, retraités ou chômeurs... Même des élus, « à condition qu'il n'y en ait pas plus de un ou deux représentants les petites communes ». « De manière à avoir un peu la représentativité la plus complète. »

Concrètement, ledit conseil de circonscription sera amené à se

réunir une fois par mois. « Je serai à l'écoute de tous », avance Julien Dive dans un communiqué, défendant « une nouvelle façon de faire de la politique autrement ». Les participants seront consultés sur les lois et propositions de loi, d'éventuels amendements aux textes, les questions au gouvernement, mais pourront aussi appor-

ter leurs idées. Notamment sur les « sujets et enjeux locaux ».

Des flyers ont été réalisés, largement diffusés par réseaux sociaux et mailing. Les candidatures, elles, sont ouvertes jusqu'au 2 septembre. Une quarantaine avait déjà été comptabilisée jeudi.

MARIAM FOURNIER

GAUCHY

Gauchy village va bientôt entamer sa mutation

Les travaux prévus dans le quartier de Gauchy village commenceront début octobre. Un plan de circulation a été validé et est à disposition des riverains.



Les travaux vont concerner l'assainissement, l'eau potable et pluviale.

■ Dans le cadre de la réfection de la cité, un plan de circulation a été élaboré en étroite collaboration avec un groupe de travail représentatif du quartier. Ce groupe de travail l'a validé à l'unanimité. Ce plan de circulation n'est ni figé ni définitif, il est mis en place à titre expérimental afin de l'adapter au mieux à la demande et à la sécurité des riverains.

À cet effet, un cahier de doléances est ouvert à l'école de musique et à la mairie. Le plan de circulation est à disposition des riverains et ils sont invités à se familia-

riser avec ces nouvelles habitudes de circulation, qu'il faudra respecter.

Le coût des travaux s'élève à 770 000 euros

Les premiers coups de pioche seront donnés début octobre dans les rues Dujardin, Myska, Durand et des Forsythias. C'est la communauté d'agglomération de Saint-Quentin qui va effectuer ces premiers travaux, qui vont concerner l'assainissement, l'eau potable et pluviale. D'autres sociétés inter-

viendront pour l'enfouissement des réseaux (téléphone, électricité et éclairage public). Les travaux d'enfouissement terminés, des nouveaux revêtements seront posés sur la chaussée et les trottoirs ainsi que l'éclairage public à LED.

Le coût des travaux pour cette opération est estimé à 770 000 euros. La société Essai-Conception-Assainissement Aménagement de Saint-Quentin (ECAA), en sera le maître d'œuvre il aura ensuite pour mission l'étude de l'aménagement du carrefour de l'église.

PARFONDEVAL

Les retombées économiques du Plus beau village de France se font attendre

Plus d'un million d'euros a été investi pour que Parfondeval garde son label du Plus beau village de France. Sans retombées économiques, certains craignent un gâchis d'argent public.

■ Sa naissance a eu lieu dans la douleur. Pas étonnant que sa croissance soit observée par une myriade d'élus attentifs. Le bébé ? Il ne s'agit rien d'autre que Parfondeval, bourgade d'une centaine d'âmes au cœur de la Thiérache axonaise. Grâce à son patrimoine historique et architectural remarquable, elle s'enorgueillit de faire partie du cercle très fermé des Plus beaux villages de France. Un label que la commune aurait pu perdre en 2014 sans un coup de pouce exceptionnel du contribuable : 1,3 million d'euros. Le prix d'une scénographie nouvelle, la création d'un parcours touristique, la rénovation du bâti... mais aussi des retombées économiques que les élus espéraient florissantes pour le territoire. Pour l'heure, les résultats semblent se faire attendre.

De quoi faire craindre un gâchis d'argent public.

« Un combat de tous les jours »

Ce n'est pas la fréquentation du site qui est en cause, elle a augmenté : 6000 visiteurs estimés par la mairie en 2015, 4 000 consommateurs enregistrés par les aubergistes du village – un compteur pourrait être installé dans l'église – mais les 12 000 personnes, objectif du cahier des charges, ne sont pas encore atteintes.

Sans doute parce que côté commerce, c'est le néant. Avec humour, Helena Van Der Waart, une touriste hollandaise rencontrée à l'église Saint-Médard, le constate : « Dans les Plus beaux villages de France, on s'attend à voir des artisans, des petits commerces, ici, les volets sont fermés, tout semble vide. Mon mari me disait que vous pouviez accueillir les réfugiés de Calais ! »

Vide, pas tout à fait. Près de la mare trône le relais de la Chouette. Un « multiple rural » disent les locaux, qui fait office d'accueil touristique, salon de thé, boutique artisanale et restaurant. Ce quasi-monopole ne fait pourtant pas la fortune des gérants. « On s'en sort tout juste. Réussir à en vivre, c'est un combat de tous les jours. Le label ne suffit pas, ça manque de gens. Ailleurs, il y a des artistes, des animations au moins l'été, lance Émilie Matifas. Ici, à 22 heures, il n'y a plus de lumière dans le village, on pleine saison ! »



À Parfondeval, aucun artisan ni artiste. Seul le relais de la Chouette est présent pour les touristes.

Du côté de l'intercommunalité, les élus préfèrent pointer du doigt les débuts difficiles de cette nouvelle gérance : horaires inadaptés, accueil peu souriant et cherté des plats : « Ce ne sont pas nos employés, sinon ils seraient à la porte ! », admoneste Pierre Didier, le président de la communauté de communes des Portes de Thiérache, qui a payé 40 % des investissements de 2014.

Les élus ne veulent plus mettre la main à la poche

Reste le manque d'animation et l'absence d'artisans, points sur lesquels s'accordent tous les observateurs interrogés. Un argument imparable contre lequel le président ne peut que renvoyer la balle à... la commune. « Nous ne possédons pas de bâtiments où nous pourrions installer des commerçants, les granges par exemple, c'est du privé, contre-carre Luc Vitoux, premier magistrat. On pense que Parfondeval n'a pas la vocation touristique qu'on retrouve dans la majorité des villages labellisés. Je pense à ces villages du

sud de la France, où les rues sont piétonnisées l'été et vides le reste de l'année. Nous, nous avons la chance d'avoir une vie de village animée car des agriculteurs vivent encore ici. En clair, l'Élu n'est pas emballé à l'idée de voir s'installer à demeure artistes et artisans au nom de la préservation de « la vie locale ». Il s'agit pourtant « d'un des principaux objectifs de l'association », rectifie Cécile Vanillon, chargée du volet économique au sein de l'association qui délivre le label. Diplomatiquement, elle suggère : « On oppose souvent vie locale et tourisme, je pense qu'il peut y avoir un équilibre. »

Le salut ne viendra pas de l'intercommunalité non plus, où l'on se hâte de finaliser le dossier Parfondeval. Outre la création d'un parking moyennant une centaine de milliers d'euros, cela devrait être chose faite. Et ce, pour le plus grand bonheur d'élus qui n'ont pas digéré le million investi : « de la confiture donnée à des cochons », dira l'un d'entre eux.

Sans les collectivités, qui donc pour se charger du développement

économique ? Peut-être les très actifs membres des Amis de Parfondeval qui enchaînent visites bénévoles, organisation d'ateliers artistiques et recherches historiques. Son président, Alain Turck, mise sur des contacts pris avec les artistes locaux ou encore lors de la fête de l'artisanat qui y a lieu une

Un spot qui rayonne sur le territoire ?

Pour Sabine Varago, directrice de l'office de tourisme du pays de Thiérache, du travail doit encore être réalisé sur Parfondeval : « C'est le seul produit de ce type dont nous disposons avec un label qui parle aux gens. Aujourd'hui, on devrait aller plus loin pour le positionner comme un spot touristique. Au-delà de la communication, il s'agit de le vendre. Cela passera par une campagne de référencement mais aussi [...] une élite clients. »

Pour les élus, il ne s'agit pas de localiser sur Parfondeval, place au développement touristique autour du Plus beau village de France. Vores et dévot, les restaurants autour bénéficient de la visite des touristes. Il s'agit de voir plus loin et en s'appuyant sur la locomotive que l'association a suggéré M. Turck, ou en développant des sites publics ou privés, des circuits équestres, ateliers ou lemmes, de la vente directe pour M. Didier. Son prédécesseur à l'intercommunalité, qui a porté à bout de bras le projet, ne le voyait pas autrement : « Le projet était de relancer le développement de cette partie nord de notre territoire en s'appuyant aussi sur un atout touristique unique, « le réseau des églises labellisées », selon Jean-Marie Bouché.

fois tous les deux ans pour attirer des artisans ou artistes. « Je compte beaucoup sur le monde du privé parce qu'en Thiérache, on a un certain nombre de gens (des élus, NDLR) qui ne croient pas au tourisme. Je suis optimiste, nous ne devons pas rester au milieu du gué. »

MANESSA TERRIEN

Les plus... et les moins

Dans la peau d'un touriste qui découvre Parfondeval.

LES PLUS. Église, temple, lavoir, maisons... Le bâti a été rénové. Dans les monuments, une scénographie qui varie les supports (panneaux, film, bande-son, cartes...) mettant en valeur le patrimoine religieux, militaire et architectural sans être rébarbative. Un parcours cohérent avec des points de vue bucoliques. Bon réseau téléphonique et Internet, application pour enfants sympathique. Mise en valeur du territoire avec d'autres idées de balades (routes des églises fortifiées, circuit des lavoirs, Guise...) Au Relais de la Chouette : boutique – petite – de produits du terroir bien achalandée, informations touristiques, salle très moderne et présence de jeux anciens. **LES MOINS.** Visite bouclée en 45 minutes, en prenant notre temps. Le musée n'est accessible que sur rendez-vous, le moulin était quant à lui fermé. Dans la rue, la fameuse vie de village tant vantée, nous ne l'avons pas vue : ni habitants ni tracteurs en vue ! Il faut impérativement passer au Relais de la Chouette pour obtenir un audloguide ou un dépliant (hors Internet). Horaires d'ouverture élargis en haute saison, mais se renseigner pour le soir. Le repas : des produits de qualité mais un peu chers, avec un menu tout crêpe à 15 euros ! Seul dans le restaurant, pas eu le droit à la carte.

LAON

Création d'une nouvelle agence contre l'illettrisme

Ericka Bareigts, secrétaire d'État, a annoncé, mercredi à Laon, la création, en 2017, de l'Agence de la langue française pour la cohésion sociale.

■ L'illettrisme est un véritable fléau dans la région avec 125 000 personnes concernées. En Picardie, 16,7% des jeunes âgés de 17 ans éprouvent des difficultés à calculer, lire et écrire, contre 8,6% pour le reste de la France. Dans l'Aisne, cela représente 30 000 personnes.

Ericka Bareigts, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité réelle, n'est donc pas venue par hasard mercredi à Laon. Elle a annoncé la création, en janvier 2017, de l'Agence de la langue française pour la cohésion sociale.

Six millions de Français ont des difficultés à s'exprimer

Thierry Lepaon, ancien secrétaire général de la CGT, qui l'accompagnait, est chargé de donner naissance à cette structure nationale. Il estime à six millions le nombre de Français éprouvant des difficultés pour s'exprimer, notamment par écrit.

Mais une agence de lutte contre l'illettrisme existe déjà. La nouvelle agence est-elle donc vraiment utile ? Ericka Bareigts en est convaincue. Pour elle, l'illettrisme n'est pas seulement concerné : « C'est un parcours de maîtrise de la langue française. Nous sommes là pour travailler ensemble dans un environnement coordonné avec une action forte sur le terrain. »

À un seul moment, la représentante du gouvernement a évoqué les attentats : « Nous sommes blessés, meurtris. Il y a des réponses diverses, la sécurité, la protection. » Mais ce contexte ne doit pas, selon elle, freiner des efforts pour l'intégration. De celles et ceux qui viennent d'ailleurs ou qui sont d'ici. « La République est là. Nous reprenons toute notre place au plus près de



Ericka Bareigts, secrétaire d'État auprès du Premier ministre Jean-Marie Champagne

➔ **« La République est là. Ce sont des actions essentielles, longues et compliquées. »**

chacun. Ce sont des actions essentielles, longues et compliquées. »

Entourée du maire de Laon Antoine Lefèvre, du député René Dosière, la secrétaire d'État n'a pas manqué d'insister sur le nécessaire concours de tous pour sa croisade. Un combat dont elle a bien perçu l'urgence dans les locaux du centre de formations personnalisées de Laon. Cette association a suivi, l'an

dernier, 1 600 personnes à Laon, Chauny, Vervins, Montcornet.

Plusieurs d'entre elles, originaires de pays en guerre, ont souhaité bénéficier de davantage d'heures pour maîtriser notre langue. « Mon professeur est patient mais il y a des choses que je ne comprends pas. J'ai envie d'avancer », a expliqué une dame venant d'Afrique. Des propos complétés par un Axonais, peintre en bâtiment et qui est confronté à des difficultés en calcul. Ce qui peut le gêner dans son travail au quotidien. « Ce qui est difficile, ce sont les divisions. »

THIERRY DE LESTANG PARADE

SAINT-QUENTIN

Julien Dive lance son conseil

Le député Julien Dive instaure le conseil de circonscription. L'élu lance ainsi un appel à candidatures auprès des habitants pour débattre sur les propositions de loi.

Le député Julien Dive (Les Républicains) innove. Élu à l'Assemblée nationale en mars, il lance le « conseil de circonscription ». L'objectif est de réunir des citoyens pour débattre sur les lois travaillées dans l'hémicycle. « Il y a beaucoup trop de lois qui sont votées et parfois même appliquées sans que les députés ne connaissent l'impact qu'elles peuvent avoir. » Aussi, l'élu compte y remédier à travers ce conseil. « Il s'agit de recueillir des avis. »

Après quelques mois passés à l'Assemblée, Julien Dive constate que les « débats sont assez orientés ». Il prend exemple des débats sur la loi égalité et citoyenneté. « Lorsque nous avons auditionné des représentants des jeunes à l'invitation du rapporteur, il y avait beaucoup trop d'associations absentes. Il y a un manque de pluralisme. Il faut sortir de l'expérience et de la théorie administratives. »

Un conseil qui se veut « représentatif »

C'est ce qui s'appelle « faire de la politique autrement » pour reprendre l'expression de son prédécesseur devenu président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand. Julien Dive sourit, mais n'allez pas croire que l'idée lui a été soufflée. « Je l'ai proposée avant même qu'il y ait une primaire en février pour désigner un candidat. J'avais écrit un courrier avec cette proposition. »

Trente membres vont être tirés au sort en septembre. Vingt suppléants



Julien Dive, élu député en mars, met en application son idée de « conseil de circonscription ».

À SAVOIR

Modalités

- **Qui peut candidater ?** Toute personne habitant la circonscription peut formuler une candidature. Salariés, demandeurs d'emploi, entrepreneurs, étudiants, retraités, associatifs ou élus locaux.
- **Jusqu'à quand ?** Les candidatures peuvent arriver jusqu'au 3 septembre par mail conseildcirconscription02@orange.fr ou par courrier à la permanence parlementaire 19 rue du gouvernement 02 100 Saint-Quentin. Le tirage au sort des 30 membres (et 20 suppléants) aura lieu le 10 septembre.
- **Rendez-vous** Le premier conseil aura lieu le 29 septembre. Le conseil se réunira ensuite toutes les six semaines.

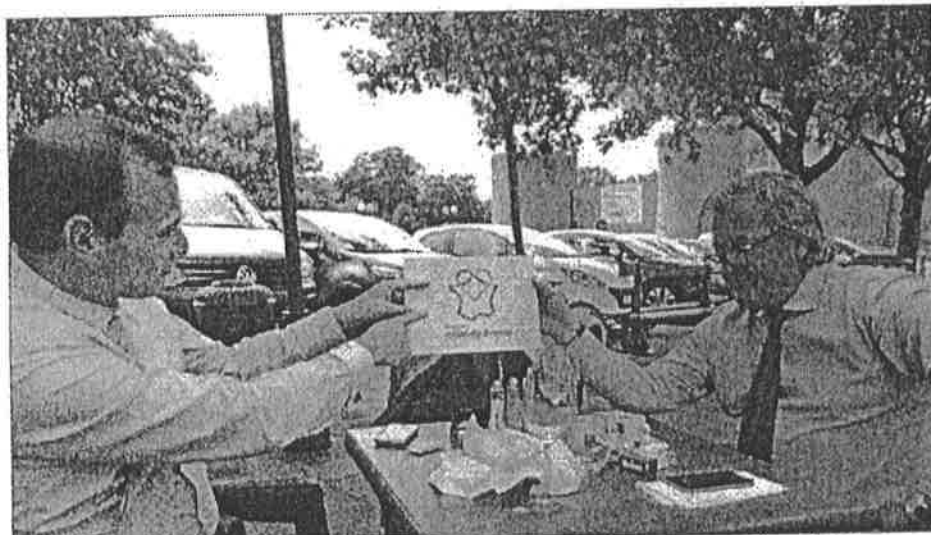
seront aussi désignés. Une semaine après le début des recrutements, une quarantaine de candidatures ont déjà été enregistrées. « L'objectif est d'être le plus représentatif possible. » Cela implique donc des membres de toute la circonscription avec des milieux socioprofessionnels et des idées politiques différents. « Si j'avais fait un recrutement en vase clos, en interne. Là, je souhaite un maximum de représentation. », souligne l'élu.

ALICE MEUNIER

HAUTS-DE-FRANCE

Les Picards réagissent au nouveau logo régional

Le logo de la nouvelle région a été choisi le 8 juillet dernier, à l'occasion d'un vote participatif. Aujourd'hui, les Picards réagissent à ce choix.



Le nouveau logo séduit globalement les Picards, qui attendent avant tout de voir comment sera gérée la grande région.

Et voilà ! Fini le bon vieux logo picard que tout le monde connaît et auquel les habitants de la région étaient attachés et habitués. Depuis le 8 juillet 2016, le nouveau blason des Hauts-de-France baptisé « la Région a du cœur » a été adopté. Au total il aura fallu 85 propositions d'étudiants, sept présélections et 62 215 votes d'internautes pour que la nouvelle région puisse porter son emblème.

Les Picards – pour beaucoup d'entre eux – n'étaient pas en faveur de la fusion des régions. « C'est en quelque sorte une perte d'identité », déclare Anisa el Mourtafi, conseillère au Pole Emploi d'Amiens. Avant, il y avait la Picardie avec les Picards et le Nord-Pas-de-Calais avec les Ch'tis. Dans cette nouvelle configuration, nous mettons ensemble deux régions qui n'ont pas la même appartenance. Pour moi, la Picardie existe toujours même si sur le papier elle n'est plus vraiment là ».

« Simple, épuré et actuel »

Le nouveau logo régional, lui, est plutôt bien passé. Émilie Noga, intermittente à Compiègne âgée de 32 ans, confie avoir voté pour celui-ci : « Les autres mettaient trop en avant le Nord, et de plus, on ne pouvait pas bien localiser la Région. Ce logo est clair, on voit tout de suite de quoi l'on parle. Les couleurs – le bleu et le vert – de nos régions sont là. Il a été bien pensé. » elle ajoute tout de même qu'« on avait autre chose à fuir en ce moment de plus important que toute cette histoire de fusionnement. Il faudrait commencer à se concentrer sur des problèmes plus graves car ce n'est pas une nouvelle carte de

France qui va améliorer notre quotidien, nous donner plus d'argent et nous apporter plus de sécurité ! ».

Pour Anisa el Mourtafi, « la carte de France entourée d'un cœur au Nord, c'est pas mal ; c'est simpliste mais en même temps c'est figuratif. Cela représente vraiment le pays avec l'accent mis sur la nouvelle région des Hauts-de-France. Je n'ai pas voté mais si je l'avais fait, j'aurais choisi celui-ci ! Il ne fait pas kitch, il est simple, épuré et actuel. »

« Il est bien ce logo, mais nous attendons de voir ce qui va rester à Amiens. L'administratif aurait dû rester »

Xavier Bossu et Francis Bataille

« C'est mon préféré »

Julien Colle, 30 ans, technicien méthode et son fils Louis, 6 ans, habitants de l'Oise, ne partagent pas le même avis. Le père déclare : « Le logo, je ne m'y suis pas intéressé. Je suis contre la fusion des régions car nous sommes moins peuplés en Picardie et toute la prise de décision politique et économique appartient désormais au Nord. » Par contre son fils Louis, six ans, analyse le logo avec ses yeux d'enfant et le trouve beau. « C'est mon préféré. J'arrive à comprendre ce qui est destiné alors que pour les autres non. »

« Je n'aime pas ce logo »

Pour d'autres, cela ne servait à rien de faire un nouveau logo. Un

habitant de Péronne, fervent picard qui souhaite rester anonyme, déclare sur un ton énervé : « Je suis picard alors je n'aime pas ce logo. Il ne représente pas ma Picardie, l'ancien était mieux. Le Nord, c'est le Nord, le Pas-de-Calais, le Pas-de-Calais et ma Picardie, ma Picardie ! » Il ajoute que « ça ne servait à rien de fusionner, de faire un logo et tout le reste, c'est une perte de temps et d'argent ! »

« C'est pour les filles ! »

Antoine Petit-Gas, 35 ans, ajusteur monteur en aéronautique, ayant habité à Saint-Quentin, estime que ce nouveau logo « est simple mais pas viril. Le cœur c'est pour les filles ! ». D'ailleurs le logo a remporté un franc succès auprès d'un groupe d'adolescentes de Péronne, « Esthétiquement, il est très beau, c'est un cœur ! Mais il faut quand même dire que la Picardie est moins représentée que nos voisins du Nord. »

Dans la grande majorité, les Picards ont donc adopté leur nouveau logo, mais ils n'en restent pas moins méfiants concernant le futur de leur région et de leur capitale Amiens. « Il est bien ce petit logo, mais nous attendons de voir ce qui va rester à Amiens. L'administratif aurait dû rester dans la capitale picarde et l'économie à Lille », s'exclament Xavier Bossu, habitant de l'Oise de 44 ans et Francis Bataille, 58 ans, originaire du Pas-de-Calais vivant actuellement à Amiens. Assis tranquillement en terrasse, ils ajoutent « espérer qu'Amiens va pouvoir tenir ! »

POLITIQUE

Premier exercice départemental réussi pour Pierre-Jean Verzelen

Le 1^{er} exercice de la majorité départementale est passé. Le vice-président Pierre-Jean Verzelen, revient sur une année de prise en main.

Le vide. C'est la première chose dont se souvient Pierre-Jean Verzelen lorsqu'il est arrivé à l'hôtel du département en avril 2014. « Je pensais que la transition se faisait logiquement, avec la transmission de certains dossiers, mais là rien du tout. Nous avons des bureaux, des armoires et des fauteuils, c'est tout. » À l'issue d'un premier exercice et d'un premier budget, où il a fallu apprivoiser la machine départementale, celui qui a été élu 1^{er} vice-président de Nicolas Fricoteaux a appréhendé les contours des compétences de la collectivité et surtout la réalité financière. « Nous avons vite remarqué que nous ne pouvions pas continuer ainsi. Nous ne pouvons plus être dans le développement à outrance, mais devons faire preuve de pragmatisme », explique le maire de Crécy qui estime qu'être conseiller départemental c'est avoir une vraie prise sur le réel, même si le mandat n'est plus ce qu'il était. « Avant le redécoupage, chaque élu avait 20 ou 30 communes à gérer. Aujourd'hui, sur le canton que je partage avec Isabelle Ittelet, nous sommes passés de 18 à 65 communes, à cheval sur deux arrondissements, deux communautés de communes. Le découpage a été très mal fait. Pour continuer à faire vivre la proximité, il faut donner du temps en plus. »

« La loi NOTRe a été écrite avec les pieds, par des administratifs qui ne connaissent pas le terrain » P.-J. Verzelen

« Nous ne pouvons plus être présents partout. À côté de cela, l'idée que je m'en faisais est assez conforme à ce que je vis. »

Quant à la parité homme/femme, dubitatif au début, celui qui est aussi président de la communauté de communes du pays de la Serre trouve que c'est une réussite.

Outre la pesanteur administrative qui lui semble lourde à gérer, il y a de gros dossiers que le Département doit mener à bien. « Le premier budget a été voté à l'unanimité. Il est ambitieux et comporte des choix courageux. Le prochain s'annonce aussi, voire plus complexe car il faut encore trouver des marges de manœuvre. La majorité est cohérente, Nicolas Fricoteaux



D'abord dubitatif sur la parité au conseil départemental, Pierre-Jean Verzelen estime aujourd'hui que c'est une vraie réussite.

est le président qu'il fallait. Quant à l'opposition elle est constructive. Nous ne pouvons pas éviter. Les prises de position politique, mais ce qui est proposé en session peut s'écouter. Même si nous ne sommes pas d'accord, les interventions des collègues se respectent. »

L'année qui vient de s'écouler n'a pas épargné la nouvelle majorité puisque la loi NOTRe s'est invitée dans les débats, la question du RSA également, sans oublier les changements à l'échelon régional. Autant de sujets qui ne sont pas bouclés, et que les élus retrouveront à la rentrée. À commencer par les conséquences de la loi NOTRe. « C'est une loi qui a été écrite avec les pieds, par des administratifs qui ne connaissent pas les réalités du terrain », tacle Pierre-Jean Verzelen.

De son point de vue, la question de la reprise ou non du RSA par l'État pose aussi pas mal de questions. « Nous ne savons pas où nous en sommes. Dans cette affaire, la véritable révolution serait de laisser des marges de manœuvres suffisantes aux départements en matière de politique sociale. Certains vont crier à l'inégalité, mais aujourd'hui si vous re-

gardez bien, en matière économique par exemple, les inégalités entre territoires existent déjà. C'est à chacun de prendre ses responsabilités. »

Le vice-président croit en l'avenir du département, malgré la nouvelle répartition de certaines compétences, avec les communautés de communes et la Région. « La Région n'a que six mois, et on lui demande déjà beaucoup. Pour l'avenir, l'idée principale c'est de mettre en place deux blocs. Un, département-communes et l'autre, intercommunalités-région. De plus, le Département doit retrouver une visibilité, surtout

dans le domaine financier. Il faut simplifier les circuits de financements. Il est important que les habitants puissent savoir que le conseil départemental les aide sur certains points, et pas seulement en matière sociale. »

À l'orée de la trêve estivale, Pierre-Jean Verzelen et quelques autres pensent déjà à la rentrée. Nouveau budget, réorganisation de certaines compétences, notamment les transports scolaires, sans oublier la Présidentielle et les législatives en 2017, qui ne manqueront peut-être pas d'agiter les débats.

SAMUEL PARGNEAUX

Du nouveau pour les routes secondaires

Pour 2018, le fonds départemental de solidarité (FDS) qui permet aux communes contributrices d'obtenir des aides pour rénover les voiries va évoluer. « La base de cotisation va être revue car elle remonte à tellement longtemps que plus personne ne sait à quoi elle correspond. Ensuite, notre objectif c'est de garder nos gros contributeurs, tout en attirant les nouveaux, y compris les petites et moyennes communes dites riches qui aujourd'hui ne contribuent pas. Le système devra être plus incitatif », explique Pierre-Jean Verzelen, qui annonce aussi qu'un deuxième fonds pourrait voir le jour afin d'entretenir le réseau secondaire, notamment les liaisons entre les communes. « Conjointement, les intercommunalités pourraient prendre cette compétence, afin de voir évoluer leur réseau routier. Dans ce domaine le Département doit être à la hauteur. »

► SOCIÉTÉ

Les députés remettent l'abattage rituel sur le billot

Une proposition de loi impose l'obligation d'étourdir les animaux avant de les abattre. Ce serait mettre fin à l'abattage rituel pour la viande halal et casher.

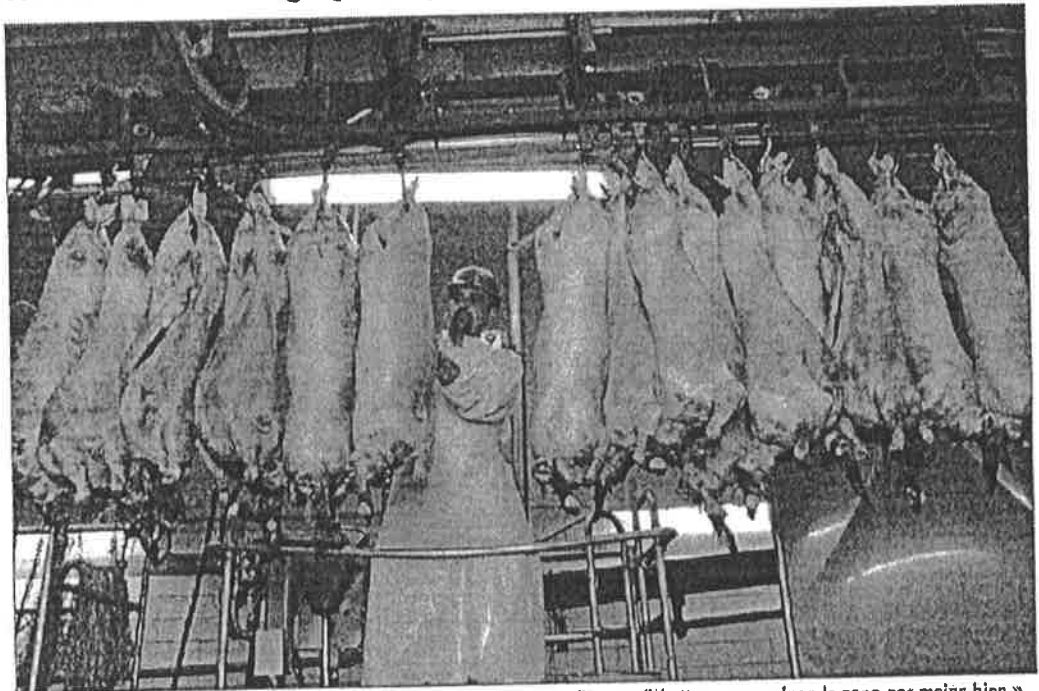
► L'ESSENTIEL

- Le code rural regroupe les lois qui réglementent l'abattage en France. Il impose qu'on étourdisse les animaux avant de les tuer.
- Une dérogation est prévue en cas d'abattage rituel car, selon les religions musulmane et juive, l'animal doit être conscient au moment de l'abattage.
- Les députés, dans une proposition de loi du 20 juillet, demandent la suppression de cette dérogation en rendant l'étourdissement obligatoire dans tous les cas.

Le titre de la proposition de loi est consensuel au possible : « Proposition de loi visant à éviter toute souffrance aux animaux lors de leur abattage ». Le contenu est ultra-sensible : il s'agit d'interdire l'abattage rituel tel qu'il est pratiqué aujourd'hui.

Cette proposition de loi, datée du 20 juillet, est signée par 70 députés principalement du parti Les républicains (LR) mais aussi par quelques centristes, deux écologistes et une petite dizaine de socialistes. Parmi les signataires, figurent le député marnais Philippe Martin (LR) et la députée ardennaise Bérengère Poletti (LR). « Il y a très longtemps que je suis dans cette démarche. J'ai été signataire plusieurs fois d'une telle demande car la souffrance animale est un sujet qui me préoccupe », explique cette dernière. « Ce n'est pas un problème qui concerne uniquement la viande halal mais aussi la viande casher. Et il y a peut-être plus de blocages du côté du casher », affirme-t-elle d'emblée.

La députée voudrait oublier la religion pour n'évoquer que la souffrance de l'animal. Le texte de la proposition est rédigé dans ce sens. Les parlementaires s'appuient sur « les avis multiples rendus par les experts » (sans en citer aucun) pour affirmer que l'animal, au moment de l'abattage, « ressent douleur, détresse et peur, et que de nombreux animaux sont capables d'anticipation ». Les animaux comprendraient qu'on va les tuer. « Je n'irai pas jusqu'à dire qu'une bête comprend ce qui va lui arriver », réagit Mathieu Canon, éleveur de charolaises à Saint-Clément, dans l'Aisne. « Mais je préfère savoir qu'on prend toutes les précautions pour que ma bête ne souffre pas. Je l'ai élevée, j'ai appelé le vétérinaire à son chevet. Elle doit finir en bifeck mais j'ai envie qu'elle soit tuée dans



Pour avoir une viande halal ou casher, l'animal ne doit pas être étourdi avant l'abattage « car sinon le sang par moins bien ».

les meilleures conditions. » Un sentiment partagé par Cécile Malvaux, présidente du groupement de défense sanitaire du bétail (GDS) des Ardennes : « En tant qu'éleveur, je préférerais que les animaux soient étourdis. Je traite mon bétail avec le plus grand soin, j'aime qu'on le respecte. » Cécile Malvaux est consciente que cette proposition si elle est adoptée, aura des conséquences économiques : « Cela fermera des marchés. » Si les musulmans et les juifs n'ont plus de viande française adaptée à leur religion, ils n'iront pas chez le boucher classique du coin. Ils en importeront d'ailleurs. La mesure mettra également en cause le statut de l'exportation. Entre 50 et 80 % de la viande livrée dans le cadre de la boucherie halal à Reims.

Moselle et premier signataire, on apprend que le texte a été déposé sur le bureau de l'Assemblée le 12 juillet. La proposition aurait donc été enregistrée le 20 mais était, a priori, déjà livrée au moment de l'attentat de Nice.

CATHERINE FREY

« Ils feraient mieux de surveiller les abattoirs »

Finances, il n'est pas venu en l'absence de proposition de loi », précise le boucher Hamza. « J'achète ma viande aux abattoirs de coup avec le but de Mirecourt, dans les Vosges. L'animal n'est pas étourdi avant d'être tué car s'il est froid, le sang ne coule pas et l'animal souffre. Les experts ne sont pas unanimes. Joe Regier, vétérinaire américain spécialiste de non-pain, a travaillé pendant plusieurs années à l'université de Cornell, il s'agit de la méthode traditionnelle n'est pas douteuse si elle est appliquée correctement. Les règles de l'art. L'une des propositions de loi est de rendre obligatoire le sacrifice rituel. Elle est à l'origine de la proposition de loi. « Si j'ai juste à dire à l'Assemblée, immédiatement et ne réagit pas. Bérengère-Poletti. La proposition de loi est déposée par Hamza, Jennifer estime que le problème doit être réglé autrement : « Qu'ils surveillent les abattoirs où l'abattage est mal fait. » L'Assemblée a décidé de voter la proposition de loi.



Jennifer, consommatrice de viande halal qui tient à le rester.

de son côté. Il pose cette question aux députés : « Allez-vous aussi proposer la suppression de la chasse ? Il est bien connu que les chasseurs ne blessent jamais le gibier qui meurt sans souffrir immédiatement après un seul tir. »

TOURISME

Le bras de fer de copropriétaires de cottages avec Center Parcs

Alors que les baux signés avec les copropriétaires de cottages à l'Ailette touchent à leur fin, Center Parcs baisse les loyers et veut leur faire payer des travaux. La colère monte.

LES FAITS

- Pour 684 des 840 cottages que compte le Center Parcs de l'Ailette, Pierre & Vacances a donné congé du bail dont l'échéance est fixée au 30 septembre.
- Si ce congé n'est pas une surprise, les conditions du nouveau bail proposé par Pierre & Vacances ne conviennent pas aux copropriétaires.
- Pour agir auprès du groupe, 430 propriétaires ont décidé de créer un collectif. Permis eux, il y a aussi des copropriétaires dont le nouveau bail a été signé en 2015.

Du Center Parcs de l'Ailette, les Axonais ne connaissent sans doute, pour leur immense majorité, que la vue des cottages quand ils traversent Chamouille. Certains ont peut-être séjourné dans l'une de ces maisons au style canadien ou goûté au joies de la baignade à l'Aqua Mundo. La face cachée de Center Parcs, c'est le vaste ensemble immobilier que constitue ce complexe touristique du groupe Pierre & Vacances.

Aujourd'hui, alors que le bail signé il y a neuf ans touche à sa fin pour 684 des 840 copropriétaires - les baux des 156 autres ont été renouvelés en 2015 -, la colère monte. Dès le mois d'avril, à la faveur d'une réunion des copropriétaires sur le site de l'Ailette, des voix s'étaient déjà élevées afin d'exprimer leur mécontentement, essentiellement sur deux points : la baisse des loyers annoncée, « entre 15 et 18 % en moyenne », et leur participation aux travaux à l'Ailette. L'idée de fédérer les copropriétaires a vite fait son chemin, comme le soutien demandé au cabinet d'avo-



Le coût moyen des travaux pour un cottage de 75 m² est d'environ 15 000 euros hors taxes. Jean-Marie Champagne

cat parisien 1862, spécialisé dans ce domaine. Trois mois plus tard, 430 copropriétaires avaient déjà rejoint le collectif. « Le 22 juillet, Christian Mathieu et moi, nous avons été reçus par Pierre & Vacances, à savoir les directeurs de la gestion des patrimoines et de la gestion des relations avec les propriétaires », explique Thierry Jourdain, l'un des responsables du collectif, trois heures de rendez-vous où les deux copropriétaires ont senti « un certain mépris,

une certaine arrogance ». Au final, « il n'en est pratiquement rien sorti ».

L'objectif était pourtant, souligne Thierry Jourdain, de « négocier la baisse de loyers imposée ainsi que le montant des travaux. Cela met en péril la rentabilité de l'investissement. C'est un placement à dominante financière, ça n'est pas comme un appartement. Si on nous casse le montant du loyer, on nous casse la rentabilité et on nous casse le prix. C'est l'objectif de Pierre & Vacances pour

gonfler ses marges. » Pour autant, le collectif affiche sa volonté de « ne pas rentrer en conflit avec Pierre & Vacances. Nous sommes dans le même bateau qu'eux. Ils sont dans le même bateau que nous. » Thierry Jourdain rejette l'argument avancé par Pierre & Vacances qui veut leur faire payer « la baisse de fréquentation » : « S'il y a eu une baisse de fréquentation, c'est parce que le parc partait à vau-l'eau, était mal entretenu. Ça a repoussé les gens. »

Une rentabilité « de 4,2 % en moyenne »

C'est par la voix de son service communication que le groupe Pierre & Vacances a répondu à nos questions. Pierre & Vacances indique avoir proposé aux copropriétaires « un renouvellement à l'identique avec un écart de revenu (à la baisse, ndr) entre loyer perçu 1^{er} bail et loyer à percevoir 2^e bail compris entre 7 et 10 % selon les cas. » Quant aux travaux, « Les coûts moyens pour un cottage de 75 m² sont d'environ 15 000 euros hors taxes dont 12 000 eu-

ros à la charge des propriétaires et le soldé à la charge de l'exploitant touristique. Pour mémoire, ces travaux sont déductibles des revenus fonciers et contribuent, le cas échéant, en fonction du régime fiscal à créer un déficit. » S'agissant de la rentabilité, Pierre & Vacances présente un tableau pour un cottage 4 PB par lequel le groupe entend démontrer que lorsqu'on cumule les loyers de l'ancien bail et de celui à venir, elle restera « de 4,2 % en moyenne ».

DES GROS TRAVAUX POUR PLUS DE CLIENTS

► En mai, Pierre & Vacances a annoncé la réalisation de travaux au Center Parcs de l'Ailette à hauteur de 13 millions d'euros sur deux ans.

► Le but est d'attirer de nouveaux clients. Alors que le taux d'occupation était, en mai, de 77 %, Center Parcs se fixait l'objectif d'atteindre les 80 %.

LE CHIFFRE

430 C'est le nombre de propriétaires du Domaine de l'Ailette qui ont rejoint le collectif créé.

LA PHRASE

« Nous allons utiliser un certain nombre de moyens, la discussion, la négociation, la presse. S'il s'avère que Pierre & Vacances continue de faire la sourde oreille, nous avons déjà évoqué la possibilité d'une assignation en justice. Ce sera en dernier recours. » Christian Mathieu

L'EXPERT



M^r DAVID SABATIER
Avocat du
cabinet 1862

« Un montant de travaux surévalué »

« Nous considérons que la demande de prise en charge de travaux vient pallier le défaut d'entretien de la résidence par Pierre & Vacances durant les neuf dernières années. Les travaux sont certes indispensables pour assurer une reprise pérenne de la fréquentation du site. Pour autant, le montant des travaux demandé est totalement surévalué et résulte d'un manque d'entretien courant de PSV qui cherche à faire refinancer par les copropriétaires des travaux que ce dernier aurait dû assurer pour une grande part durant ces neuf dernières années. »

Son collègue du collectif Christian Mathieu - qui a signé le renouvellement du bail l'an passé - fait la même analyse et pointe « le défaut d'entretien, de gestion et de direction » de l'Ailette. Dès l'ouverture en 2007, il avait séjourné sur place en tant que propriétaire. « C'était catastrophique, à tous les niveaux. J'avais envoyé un courrier recommandé avec tout ce qui n'allait pas. Nous y sommes retournés deux fois et nous avons constaté, à chaque fois, les mêmes négligences (...) Aujourd'hui, nous avons un bien. Ce que nous voulons, c'est simplement que Pierre & Vacances nous écoute. Ils ne peuvent pas revenir au loyer initial sans nous le justifier et nous imputer 12 000 euros de travaux en moyenne par cottage sans nous le justifier. »

PHILIPPE ROBIN

Antoine Lefèvre pas du tout tenté par l'idée d'un « Laon-plage »

Une plage en centre-ville pendant l'été ? L'idée ne tente pas du tout le maire, à la fois parce qu'aucun lieu ne s'impose, mais aussi parce que d'autres animations estivales existent.

En 1996, un certain Xavier Bertrand, alors adjoint au maire en charge de l'animation, lance un concept qui depuis, a été repris par des dizaines de villes en France et en Europe : Saint-Quentin-plage. L'idée, amener sable fin, piscines et autres jeux d'eau dans les centres-villes, au profit de ceux qui ne partent pas en vacances. À Laon, la municipalité n'a jamais été tentée par ce concept.

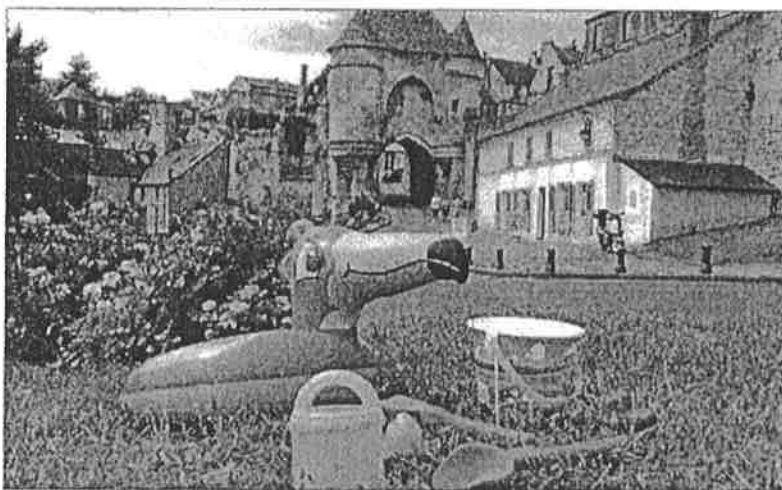
« Nous n'avons jamais eu envie de copier les autres, nous misons sur la complémentarité en matière d'animations »
Antoine Lefèvre, sénateur-maire

► Pourquoi n'avoir jamais lancé « Laon-plage » ?

Antoine Lefèvre : Cela n'a jamais été évoqué. Le concept a beaucoup été repris, il n'a pas forcément duré. Avant toute chose, il faut être certain d'avoir une météo estivale. Mais de toute façon, nous n'avons jamais eu envie de copier les autres. J'ajouterais que nous avons AxaPlage tout près : beaucoup de Laonnais s'y rendent et nous n'arriverons jamais à égaler la qualité de cet équipement.

► Si vous deviez tenter l'aventure, où installeriez-vous cette plage éphémère ?

Son lieu d'implantation fait partie des raisons pour lesquelles on ne le fait pas. Nous n'avons pas, comme à Saint-Quentin, une grande esplanade avec des commerces tout autour car c'est bien là l'objectif de ces plages, en faire profiter les restaurants, cafés et autres boutiques. Mettre une plage au milieu de nulle part, cela n'a pas d'intérêt, en tout cas ce n'est pas comme cela que le concept a été pensé. La plage doit servir de décor pour animer le centre-ville.



Parmi les raisons avancées par le maire, le fait qu'il n'y ait pas d'espace adapté à Laon pour accueillir une telle installation.

► Il y a tout de même de vastes espaces à Laon, la place du marché, celle du 8-Mai-1945 au quartier Champagne, celle de la mairie...

difficilement ce genre d'installation. Si on l'implante à Vaux, cela signifie plus de stationnement, ni de marché pendant l'été. La place de la gare est centrale, elle pourrait convenir mais là, nous avons une

contrainte technique : la dalle ne pourrait pas supporter le poids du sable.

► Peu de chances donc qu'on puisse se baigner avec vue sur la cathédrale ?

En effet. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien à Laon. Avec Couleurs d'été, nous avons un spectacle que n'ont pas d'autres villes et qui fonctionne depuis de nombreuses années parce que nous avons su nous renouveler. C'est une animation centrale, qui attire beaucoup de monde et un public très large. On ne peut pas multiplier les budgets, ni mobiliser les équipes sur une multitude de projets. Mieux vaut être complémentaires dans les animations que nous proposons dans le département. On peut aller à la plage de Saint-Quentin et au son et lumière de Laon.

Propos recueillis par LUCIE LEFEBVRE

Ailleurs dans le département

Jeux d'eau, piscines, concours de château de sable, tyrolienne et même sous-marin : à chaque édition, Saint-Quentin voit plus grand pour sa plage du centre-ville installée sur la place de la mairie et complémentaire de la plage d'Isle. En 2015, ces deux plages ont attiré 413 200 visiteurs, ont coûté 120 000 euros hors charges de personnel et ont permis de faire travailler une cinquantaine de saisonniers. Cette année, la place du centre-ville est ouverte jusqu'au 15 août.

D'autres communes du département ont repris le concept, c'est le cas par exemple d'Hirson. La place Victor-Hugo accueillait des animations sportives, des ateliers dédiés aux activités manuelles et des concerts. Hirson-Plage n'a plus lieu depuis plusieurs années.

Pour la 7^e année, Villers-Cotterêts propose Villers-Plage jusqu'au 7 août. Chaque jour, sur l'esplanade du parc Salanson, les enfants peuvent s'amuser sur des structures gonflables, dans un bac à sable géant mais aussi participer à des activités sportives comme le beach-volley et le beach-soccer.

VOTRE

Une plage pendant l'été à Laon, ça vous plairait ?



AURELIE POIRIER
37 ans,
de Laon

« Ce serait bien d'avoir une animation comme celle-là parce qu'en ce moment, il ne se passe pas grand-chose en ville. Je la mettrais sur la place Victor-Hugo ou alors au parc Foch »



VIRGINIE
ET JOELLE
ROUSSEAU
40 et 62 ans,
de Laon

« Bien sûr ! On a le Dôme mais c'est payant et quand vous avez plusieurs enfants, cela revient vite cher. Pourquoi pas à l'ancienne piscine, il y a de la place et le bus s'arrête plus loin »



GWENDOLUNA
MEURICE
37 ans,
de Laon

« Ici, il y a très peu de jeux pour les tout-petits, des jeux d'eau ce serait trop bien. On a AxaPlage pas loin mais il faut y aller. Moi, je mettrais cette plage dans le parc du quartier Champagne »

Coupler la fibre et l'électricité

Afin d'accélérer la mise en place de la fibre dans le département de l'Aisne, l'Useda, l'Aisne THD et la Sicae ont signé une convention de partenariat.

Surfer sur le Net, aussi vite que dans les films. C'est l'objectif fixé pour 2025 dans les campagnes de l'Aisne. En marche depuis un an, l'installation de la fibre optique (cette technologie qui permet de naviguer sur internet à très haut débit) progresse à vitesse grand V. Et pour permettre aux habitants des petites communes axonaises de bénéficier le plus tôt possible du haut débit, l'Useda (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne, syndicat mixte chargé de l'aménagement du numérique sur le territoire), l'Aisne THD (société privée chargée d'installer la fibre optique axonaise) et la Sicae (concessionnaire du réseau électrique du département) ont signé une convention de partenariat mercredi.

« Une étape très importante et un projet qui fera date » selon les signataires. Son but : mutualiser les efforts. Concrètement, les trois partenaires veulent travailler main dans la main pour installer leurs câbles (électriques et numériques donc).

« L'installation de la fibre, c'est 11 euros par an par habitant »

À compter de la rentrée, la fibre optique sera déployée sur les lignes électriques aériennes déjà existantes dans les communes, en attendant l'enfouissement conjoint de tous ces câbles. « L'intérêt est de minimiser les coûts des travaux, mais aussi le nombre de chantiers », argumente Thierry Houard, directeur de l'Aisne THD. « On va pouvoir installer la fibre rapidement et économiquement », ajoute Daniel Dumont, président de l'Useda. Tout comme les câbles électriques il y a près de 100 ans, les entreprises privées (en l'occurrence



Daniel Dumont, François Leroux et Thierry Houard signent une convention de partenariat entre l'Useda, Aisne THD et la Sicae.

Orange, qui a préempté le département) n'installent la fibre optique que dans les zones densément peuplées. Seules les agglomérations de Laon, de Saint-Quentin et la commune de Soissons ont été considérées comme assez rentables pour qu'Orange daigne y entreprendre d'installer la fibre.

« La ruralité ne les intéresse pas, souffle François Leroux, président de la Sicae de l'Aisne, c'est donc aux agriculteurs de s'organiser. » À la demande du conseil départemental, un réseau d'initiative publique a donc été mis en place pour s'occuper d'installer la fibre optique dans les zones non denses. Coût total de l'opération : 300 millions d'euros hors taxe pour l'ensemble du département. Environ 62 % du coût est pris en charge par l'État, le Département et les délégataires. Les 32 %

« La ruralité n'intéresse pas (les entreprises privées), c'est donc aux agriculteurs de s'organiser » François Leroux, président de la Sicae de l'Aisne

restants sont à la charge des collectivités. L'Useda, porteuse du projet, a en charge de collecter ces fonds. « L'installation de la fibre coûte 11 euros par an par habitant, détaille Daniel Dumont, et cela concerne 757 communes au total. » Un faible coût à payer pour la qualité de service, estiment les trois partenaires. « D'autant que l'installation de la fibre va créer près de 200 emplois au niveau local », ajoute Thierry Houard.

Les premières communes seront dotées de la fibre d'ici fin 2017. Les dernières d'ici 2025. Une fois le réseau installé, les opérateurs tels qu'Orange ou Bouygues ne rechigneront plus à venir proposer leurs offres dans les petites communes rurales. « Même si les opérateurs vont profiter du réseau que nous installons, nous resterons l'exploitant du réseau et donc il y aura une meilleure qualité de service », tempère Thierry Houard.

Comme l'Aisne THD n'a qu'un département à gérer, les interventions peuvent se faire plus rapidement en cas de coupure ou de problème. Les trois partenaires sont formels : le modèle d'installation de la fibre optique de l'Aisne est peu commun au niveau national et pourrait servir d'exemple dans d'autres départements.

TATIANA GEISELMANN

En été le travail temporaire, ce n'est plus la panacée

Il fut un temps où les boîtes d'intérim ne désemplissaient pas en plein été. Ce n'est plus le cas. Août est même devenu un mois plutôt terne... Enquête à Soissons.

L'ESSENTIEL

► En été, les boîtes d'intérim font face à un déficit d'employés qualifiés. Les intérimaires travaillant régulièrement pour ces sociétés n'hésitent plus à partir en vacances comme tout le monde.

► Les sociétés spécialisées dans le travail temporaire ne parviennent plus à les remplacer, et donc satisfaire les demandes de leurs clients, les fameuses « entreprises utilisatrices ».

► Le mois d'août, qui était il y a encore dix ans une période faste, est devenu terne. Du coup certaines PME préfèrent carrément cesser toute activité durant deux à trois semaines. Un paradoxe dans une ville où l'emploi manque.

Nous avons du mal à recruter des gens qualifiés. Et pourtant il y a des postes à pourvoir », se lamente Maria Augusto, dynamique patronne d'Oxygène intérim, agence indépendante saisonnière créée il y a huit ans. Comme toutes les boîtes de travail temporaire de la cité du Vase, elle recherche désespérément des chaudronniers, soudeurs, tuyauteurs, mécaniciens de maintenance... « Beaucoup de jeunes refusent maintenant de faire ces métiers réputés salissants, bruyants et difficiles. Il y a une pénurie de main-d'œuvre, mais ce sont pourtant des métiers d'avenir, souvent bien payés ».

« Les entreprises sont obligées de fermer »

Si le phénomène est permanent tout au long de l'année, il s'accroît avec l'été, période durant laquelle les intérimaires qualifiés prennent dorénavant,



Maria Augusto, gérante d'Oxygène Intérim, a du mal à trouver des salariés qualifiés répondant aux attentes de ses clients. H.M.

Il n'y a que dans le domaine des emplois non-qualifiés que l'on parvient à trouver des intérimaires. Et encore même là, la pénurie se fait sentir

eux aussi, leurs vacances, comme tout le monde. « Le but de l'intérim c'est de remplacer les salariés lorsqu'ils partent en congés, mais comme toutes les personnes expérimentées sont déjà placées ou elles aussi en congés, cela devient compliqué », poursuit la responsable d'Oxygène intérim. La chargée de recrutement de la pe-

tite société, Sabine Arnould, confirme : « Avant juillet-août était une période faste. On ne pouvait même pas partir en été. Maintenant les entreprises sont obligées de fermer pour ne pas devoir faire face au casse-tête des remplacements du mois d'août ».

Le son de cloche est le même auprès de Laurence Florek, directrice de l'agence Randstad : « Nous recevons encore beaucoup de candidats pour l'été, des travailleurs très courageux, mais ils ne sont pas en adéquation avec ce que l'on recherche. Il y a aussi ces caristes qui viennent d'obtenir leur Caces (permis cariste). Des travailleurs a priori opérationnels, sauf que... « Les PME-TPE ont besoin de personnes qui connaissent leur entreprise. Elles ne peuvent se permettre de les encadrer faute de personnel ! » Les jeunes caristes attendront donc eux aussi septembre ou octobre pour bénéficier d'une mission.

« Des Intérimaires ne nous répondent même plus »

Pour résumer : il n'y a que dans le domaine des emplois non-qualifiés que l'on parvient à trouver des intérimaires. Et encore, même là, la pénurie se fait sentir. Pourtant les possibilités sont nombreuses, insiste Laurence Florek : « Les étudiants et les personnes qui sortent du système scolaire peuvent occuper des postes d'exécution de tâches comme employé de libre-service ou caissière dans la grande distribution, préparateurs de commandes... » Sous le couvert de l'anonymat, une secrétaire de chez Adequat en deviendrait presque cynique : « Les gens ont plus de mal à travailler qu'avant. Nous n'arrivons pas à en joindre beaucoup et certains de nos intérimaires ne nous répondent même pas au téléphone. »

CDI et apprentissage enfin possibles en intérim

Les boîtes d'intérim évoluent et il est désormais loin le temps où être intérimaire signifiait vivre dans la précarité, en alternant périodes d'emploi et de chômage. « Le CDI Intérimaire est entré en vigueur à compter du 6 mars 2014 en application de l'accord sur la sécurisation des parcours professionnels des intérimaires conclu le 10 juillet 2013 », indique Pôle emploi. A Soissons, les agences Adecco et Manpower possèdent dorénavant un pool d'intérimaires travaillant uniquement pour les entreprises avec tous les avantages du salariat (cinq semaines de congés payés, CE, mutuelle, missions très longues de 36 mois...). « C'est mal qui leur propose le CDI », indique Nathalie Durieux, directrice de l'agence Adecco. Nous sélectionnons les personnes les plus sérieuses celles qui ont fait un certain nombre d'heures chez nous. Il y a un entretien et elles sont libres de refuser. Adecco va même plus loin en offrant la possibilité à ses intérimaires de suivre un contrat en alternance « suivant les critères de l'entreprise utilisatrice ». Une manière aussi de satisfaire pleinement ses clients avec des salariés toujours plus compétents.

« Heureusement que les étudiants sont là », souffle Nathalie Durieux, directrice de l'agence Adecco. Certains de nos intérimaires sont en vacances dès juin jusqu'à septembre-octobre. Ils font le lien avec le chômage... »

Dure loi du marché ou lutte des classes ?

HERVÉ MARTI

SOCIAL

« Une unité syndicale s'est forgée pendant le conflit »

François Pozzo di Borgo revient sur un premier semestre chargé avec les manifestations liées à la loi Travail tout en affirmant que la lutte continue, dès la rentrée de septembre.

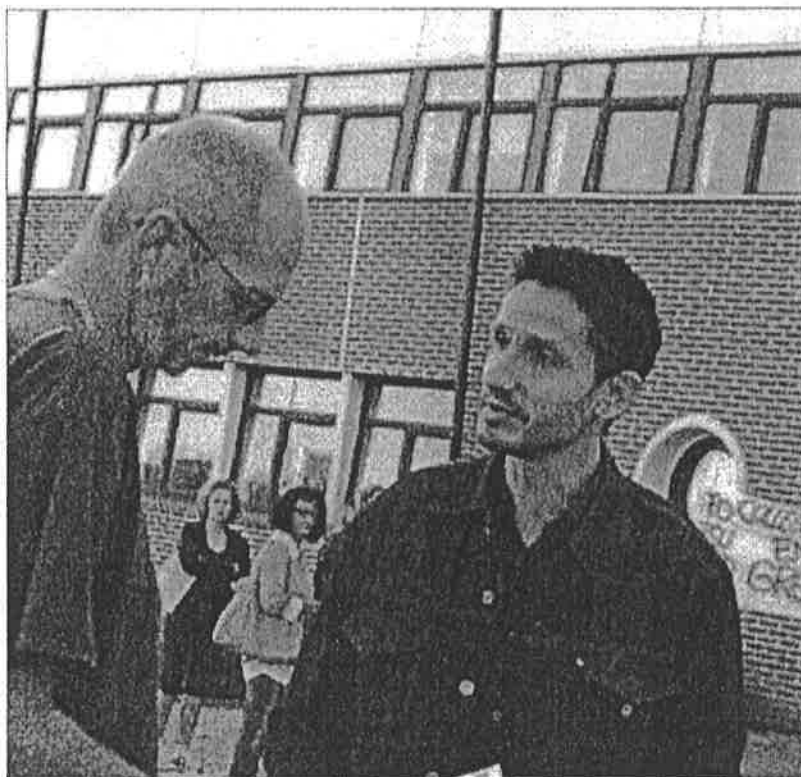
L'été résonne comme une accalmie dans le paysage social. Depuis mars, et la mobilisation contre la loi Travail, l'intersyndicale (CGT-FO-SLUD-Solidaires-FAPPT-ESU) a réussi à mobiliser ses troupes dans le calme. Des lycéens se sont parfois greffés au mouvement social. François Pozzo di Borgo, de toutes les manifestations avec Force ouvrière, livre son sentiment, avant une rentrée qui s'annonce agitée.

► Qu'avez-vous pensé de la mobilisation à Saint-Quentin ?

C'était une mobilisation tout à fait correcte pour une ville comme Saint-Quentin, sur une durée aussi longue. Nous avons rassemblé des centaines de personnes. Il n'y a pas eu de très gros cortèges. Le plus important, c'était le 31 mars avec 600 à 700 personnes. Ensuite, nous avons mobilisé de 150 à 200 voire 300 personnes parce qu'en même temps, il y avait d'autres cortèges dans d'autres villes. Sur une durée aussi longue, c'est le signe d'une détermination assez importante des salariés. Nous avons vu dans les cortèges des salariés que l'on n'avait pas l'habitude de voir, ce n'était pas des habitués des manifestations. Ça n'a pas concerné que des militants.

► Le projet de loi est maintenant adopté. Avez-vous l'impression de ne pas avoir été entendu ?

C'est clair. Même si à différentes étapes, le gouvernement a reçu les organisations syndicales. Ceci étant, malgré quelques rencontres, le gouvernement a refusé de revenir sur le cœur de la loi. La hiérarchie des normes, c'est quelque chose d'extrêmement grave. Les accords d'entreprises seront au-dessus de la loi. Là-dessus, le gouvernement est plus que minoritaire, il ne pouvait même pas se prévaloir d'une majorité. C'est pour ça qu'il a utilisé le 49-3. Avec un gouvernement démocratique qui se respecte, nous aurions pu



François Pozzo di Borgo : « Je ne peux pas dire que cette loi est de nature à améliorer l'emploi. »

La rentrée sociale prévue jeudi 15 septembre

Rien n'est encore calé entre les organisations syndicales au niveau du département de l'Alsne. Une journée de mobilisation est prévue, jeudi 15 septembre. Quelle forme prendra-t-elle ? C'est aux responsables syndicaux d'en définir les contours. Ils se retrouveront début septembre pour définir les modalités du mouvement : une manifestation ou un rassemblement, ceci dépendra du nombre de manifestants attendus.

nous attendre à ce qu'il accepte de revenir sur l'article 2.

► Vous êtes partis aussi à Paris pour manifester...

Une dizaine de cars de l'intersyndicale a acheminé les manifestants à Paris. Le cortège syndical était très calme. Les débordements ont pris la première place dans la couverture médiatique. Le gouverne-

« La loi remet en cause le CDI. Je ne peux pas dire que cette loi est de nature à améliorer l'emploi »

François Pozzo di Borgo, FO

ment a demandé de mettre en avant ce type de débordements pour discréditer l'action syndicale. ► Comment s'annonce la rentrée sociale ?

Nous devons nous mettre d'accord avec les autres organisations sur le plan départemental. Il y a une unité syndicale qui s'est forgée sur ce conflit. Une unité autour de l'exigence de retrait, c'est un aspect très important. Maintenir le cadre, c'est essentiel. Maintenant, c'est l'abrogation. Cette unité, c'est une force et on peut dire que le gouvernement sort affaibli de ce conflit parce qu'il ne regroupe aucun consensus.

► Selon vous, cela peut avoir des conséquences électorales ?

On peut s'y attendre mais c'est un sujet qui dépasse les considérations syndicales. Quand un gouvernement reste sourd aux revendications des salariés..., 70% de la population est opposée au projet de loi. Ça a été valable sur tout le conflit. Des conséquences, c'est très probable.

► Ce projet peut-il avoir des répercussions positives sur les chiffres du chômage ?

Je ne vois pas bien pourquoi. Les chiffres du chômage sont contradictoires. Ce que l'on peut craindre, c'est que cette loi favorise les licenciements et si elle crée des emplois, ils seront précaires. La loi remet en cause le CDI. Je ne peux pas dire que cette loi est de nature à améliorer l'emploi.

Propos recueillis par
G. CA.

SORTIR

Partez à l'assaut du Chemin des Dames... à bord d'un bus

La Caverne du Dragon propose une balade en bus à la découverte du Chemin des Dames et des moments forts de la Première Guerre mondiale. Testé et approuvé !

L'ESSENTIEL

► Chaque jeudi du mois d'août, la Caverne du Dragon propose une découverte originale du Chemin des Dames.

► Un guide du musée embarque avec les visiteurs à bord d'un bus à la découverte des lieux emblématiques du secteur, le Plateau de Californie, l'ancien village de Craonne ou encore la nécropole de Craonnelle.

► Le départ du bus a lieu à 14 heures, pour une balade d'1 h 30 environ. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver au 03 23 25 14 18.

► Tarifs : 8 euros pour les adultes et 4 euros pour les enfants.

Le Chemin des Dames, comme tout le monde, je connais. Enfin je connais, je m'emends : j'ai déjà visité la Caverne du Dragon, j'ai contemplé le Plateau de Californie, je suis déjà montée en haut de la tour-observatoire et descendue dans une tranchée. L'histoire de ces lieux, je l'ai apprise à l'école, ou un petit bout par-ci, par-là, au gré de mes lectures ou de mes visites.

Pour tous ceux qui comme moi auraient envie d'en apprendre un peu plus et être sûrs de ne pas passer à côté d'un site, d'un monument, d'une anecdote, pour tous les pressés aussi, la Caverne du Dragon propose une balade originale chaque jeudi de l'été. Me voilà donc à bord d'un bus – propre et confortable – en compagnie d'une quinzaine de personnes ce jour-là, avec la promesse d'en apprendre le maximum en 1 h 30. Deux heures finalement car mes compagnons de voyage étaient curieux...

Revivre l'offensive Nivelle

Laure sera notre guide. Elle annonce la couleur. « On ne peut pas s'arrêter partout, on n'a pas le temps. Mais on ralentira parfois, je vous montrerai des choses intéressantes que vous pourrez éventuellement aller revoir après », an-



Sur le Plateau de Californie, la guide raconte les grandes étapes de l'offensive Nivelle.

nonce-t-elle en mettant sa proposition à exécution quelques kilomètres après notre départ. Là-haut, sur les hauteurs, elle nous montre le majestueux château de la Bove sur notre gauche puis, tout de suite après sur notre droite, la statue de Napoléon Bo-

naparte. « Le Chemin des Dames est aussi une terre de combats napoléoniens, informe-t-elle. Les troupes françaises ont combattu les troupes russes en mars 1814, lors de la bataille de Craonne. » On apprendra que cette statue a été érigée à l'emplacement de l'an-

ancien moulin de l'abbaye de Vauclair – dont elle nous invite à aller voir les ruines ensuite – qui était alors utilisé comme poste d'observation puisqu'il offrait un superbe panorama sur la Vallée de l'Aisne.

Premier arrêt sur le Plateau de Californie. Laure apprend aux visiteurs que la statue d'Hain Kern a été volée il y a deux ans. « On n'est pas d'ici mais on en a entendu parler aux Informations, c'est honteux », regrette ce monsieur. Elle les informe que l'artiste est en train d'en réaliser une nouvelle et qu'elle sera installée devant la Caverne du Dragon pour les commémorations d'avril 2017. La jeune femme nous fait alors revivre l'offensive Nivelle. Un récit court et efficace, parfait pour ceux qui ne veulent pas s'embarasser des détails. « L'armée française apporte 5 000 canons de 75 au pied du Chemin des Dames. Plus de 5 millions d'obus seront tirés, des bombardements non-stop pendant dix jours qui ont pour but d'éprouver les sol-

Trois arrêts sont prévus au cours de cette visite en bus : sur le Plateau de Californie, dans l'ancien village de Craonne et au cimetière de Craonnelle

dats allemands. Mais ils se réfugient dans le sous-sol, véritable terrier, et restent prêts pour se défendre. L'objectif était de faire reculer les troupes allemandes de 30 km, jusqu'à Luon, en 24 heures. On en est loin », explique la guide, cartes et photographies à l'appui. On se rendra ensuite dans une tranchée, même si elle n'a plus rien à voir avec ce que les soldats ont connu, avec des fils barbelés, des sacs de sable et des échelles.

Une visite en chanson

Direction ensuite l'ancien village de Craonne. Le bus nous dépose sur ce qui fut la place de la Croisette et l'on se dirige vers l'église, dont il ne reste que les pieds des colonnes, au milieu des cratères. « Au sortir de la guerre, il y avait un trou d'obus tous les 20 m. Ici, tout est resté tel quel, pour en faire un lieu de mémoire », rapporte Laure qui, dans un silence à peine troublé par le chant des oiseaux, entonne alors La Chanson de Craonne.

Notre dernière halte se fera près de la paisible nécropole de Craonnelle où reposent près de 4 000 soldats français, britanniques, belges, catholiques, juifs ou musulmans. Retour à notre point de départ après un passage devant le monument des Basques, avec le sentiment d'en avoir beaucoup appris et vu en peu de temps. Un seul bémol pour les visiteurs qui ne la connaissent pas : nous n'avons pas eu le temps d'aller à la tour-observatoire. « Mais vous savez où elle est maintenant, vous pouvez vous y rendre pour compléter la visite, ou alors découvrir la Caverne », propose Laure. On recommande !

LUCE LEFEBVRE

Pourquoi le Plateau « de Californie », le Chemin « des Dames » ?

L'histoire s'est écrite sur le Chemin des Dames. Des légendes aussi, à commencer par son nom. L'explication que la guide qualifie de « mignonne » voudrait que les princesses Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, soient venues régulièrement voir leur gouvernante au château de la Bove, « si bien qu'on a fait paver cette route » commente Laure qui croit plus volontiers à une autre version. « Les rois quittaient Versailles pour Reims où ils étaient sacrés. Ils passaient sur cette route et avec eux, de beaux carrosses avec à leur bord des dames de la cour. »

Le Plateau de Californie, lui, ne doit pas son appellation à la présence de soldats américains, même s'ils sont venus combattre ici. Cette dénomination est même antérieure à la Première Guerre mondiale. « Au XIX^e siècle, Henri Vassincq négociant de la maison de champagne Pommery, se fait construire ici une maison de villégiature. Il y a aussi un petit zoo et un jardin réunissant des espèces rares qu'il fait venir d'Amérique, notamment de Californie. »

FISCALITÉ REVENU

Comment sera prélevé l'impôt

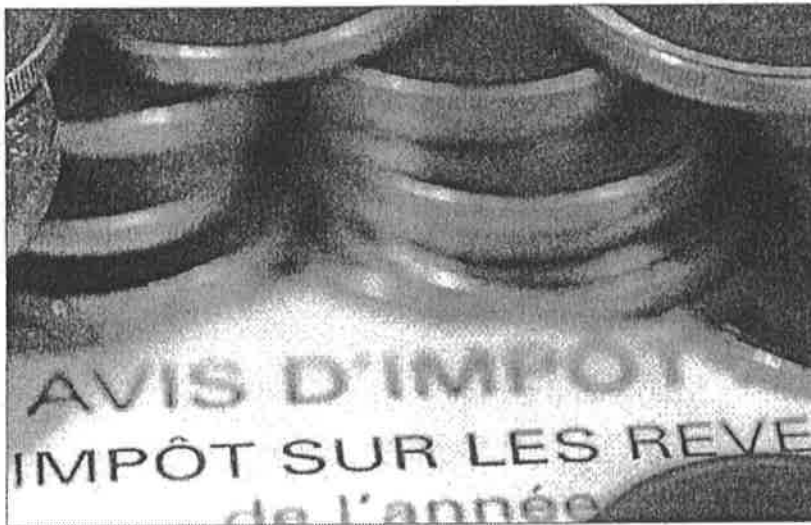
Le secrétaire d'État au Budget l'assure, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ne sera pas remis en cause après la présidentielle de 2017. Réforme, mode d'emploi.

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera bien en vigueur au 1^{er} janvier 2018, quelle que soit l'issue de l'élection présidentielle, affirme le secrétaire d'État au Budget Christian Eckert. « Nous prenons les dispositions nécessaires pour que cette réforme entre en vigueur en 2018 », a-t-il déclaré dans les quotidiens régionaux du groupe Ebra.

« Je suis persuadé que personne ne reviendra sur cette réforme, parce qu'elle est souhaitée par les Français, et qu'elle est souhaitable, juste et moderne », a-t-il ajouté.

Sur quelles bases l'impôt sur le revenu sera-t-il prélevé ? Quels sont les revenus concernés ? Le quotient familial sera-t-il malintenu ? Voici ce que prévoit la réforme.

1 REVENUS CONCERNÉS Selon Bercy, la quasi-totalité des contribuables et des revenus sont concernés. À savoir : les traitements et salaires, les pensions et retraites, les revenus des indépendants, les revenus fonciers récurrents et les revenus dits de « remplacement » comme les allocat-



Au 1^{er} janvier 2018, l'impôt sur le revenu sera directement prélevé sur la fiche de paie. AFP

tions-chômage ou de congé maternité. Seuls les revenus des

capitiaux mobiliers et les plus-values immobilières, représentant 2% des revenus des contribuables, ne sont pas concernés par la réforme... étant eux-mêmes déjà prélevés à la source.

2 MODE DE COLLECTE Chez les salariés, l'impôt sera prélevé par l'employeur, sur la base d'un taux de prélèvement calculé et transmis par l'administration fiscale. Il apparaîtra sur la fiche de paie au même titre que les cotisations sociales. Même chose chez les retraités, à ce détail près que la collecte sera réalisée par la caisse de retraite.

Les contribuables qui ne souhaiteraient pas que leurs employeurs soient au courant de leur situation patrimoniale pourront demander qu'un « taux neutre » leur soit appliqué par défaut, proche du barème d'un célibataire sans enfant, et payer le solde ensuite directement à l'administration fiscale.

Les travailleurs indépendants, quant à eux, verseront un acompte mensuel ou trimestriel,

calculé par l'administration en fonction de leurs revenus des mois précédents, puis ajusté selon leurs revenus effectifs.

3 TAUX D'IMPOSITION Calculé par l'administration fiscale, ce taux s'appliquera chaque mois au revenu perçu. Si le revenu diminue, le montant du prélèvement diminue ; s'il augmente, il augmentera dans la même proportion.

À noter que le contribuable pourra demander en cours d'année une mise à jour de son taux d'imposition en cas de variation importante des revenus de son foyer ou d'un changement de situation familiale. « L'administration le changera dans un délai de trois mois », a précisé le ministre des Finances Michel Sapin.

Le contribuable devra par ailleurs continuer à envoyer sa déclaration annuelle de revenus, chaque printemps. L'occasion de déclarer l'ensemble de ses sources de revenus et des avantages fiscaux dont il bénéficie.

« Le taux sera soumis au secret. Sa

divulgation par l'employeur sera punie par la loi », a prévenu le ministre, évoquant l'hypothèse d'une peine de 5 ans de prison maximum et 300 000 euros d'amende.

4 QUOTIENT FAMILIAL L'impôt continuera à être calculé au niveau du foyer fiscal : la familiarisation et la conjugationalisation de l'impôt, malgré la retenue à la source, seront ainsi conservées.

Pour prendre en compte les éventuelles disparités de revenus au sein du couple, les conjoints pourront toutefois opter pour deux taux d'imposition différents en fonction de leurs revenus respectifs. « Il ne s'agit pas d'une individualisation de l'impôt, mais d'une simple répartition différente du paiement de l'impôt », assure Bercy, pour qui « cela n'aura pas d'incidence sur le montant total d'impôt qui est dû par le couple ».

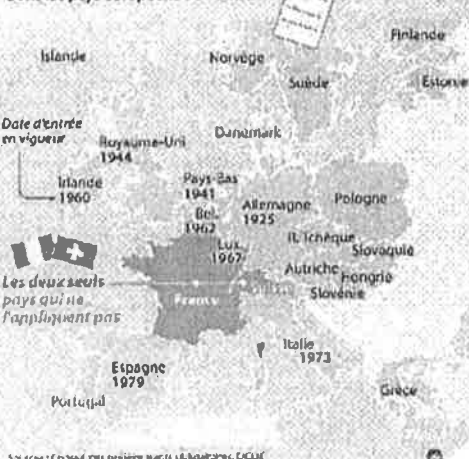
5 CRÉDITS D'IMPÔT Le passage au prélèvement à la source ne modifie pas les règles de calcul de l'impôt et n'empêchera donc pas les contribuables de continuer à bénéficier de réductions ou de crédits d'impôt, par exemple lorsqu'ils investissent dans la rénovation de leur logement pour faire des économies d'énergie ou lorsqu'ils effectuent un don à des organismes caritatifs.

6 CALENDRIER En septembre 2017, les contribuables recevront le taux de prélèvement à la source qui leur sera appliqué, sur la base des revenus 2016. Au 1^{er} janvier 2018, leur impôt sera directement prélevé sur leur fiche de paie, sur cette base. Ce taux sera ensuite actualisé chaque année en septembre.

L'impôt sera ainsi payé chaque année : en 2017 pour les revenus de 2016, en 2018 sur les revenus de 2017, en 2019 sur les revenus de 2018, etc. Que se passera-t-il pour les revenus de 2017 ? Bercy assure qu'il n'y aura pas de double imposition en 2018 : « l'impôt normalement dû au titre des revenus non exceptionnels perçus en 2017 sera annulé ».

LA RETENUE À LA SOURCE DE L'IMPÔT CHEZ NOS VOISINS

Dans les pays européens de l'OCDE



Source : Coördinatie van de procedure van de Belgische Staat, OCDE

LES FRANÇAIS FAVORABLES À LA RÉFORME

► Selon un sondage réalisé par Qdaxa pour FTI Consulting, Les Échos et Radio Classique, 65% des Français sont favorables au prélèvement à la source

de l'impôt sur le revenu. ► Le texte devrait être soumis aux parlementaires dans la deuxième quinzaine du mois d'août.

LE CHIFFRE

45% La part des ménages qui ont payé l'impôt sur le revenu en 2015. Le plus faible taux depuis la crise de 2009.

LA PHRASE

« Cette grande modernisation de l'impôt va faciliter la vie des gens, surtout en cas de changements professionnels ou familiaux. Pour 90% des Français qui perçoivent uniquement un salaire ou une retraite, ce sera d'une grande sécurité. » Michel Sapin au JDD

ASSOCIATION

La Fédération des foyers ruraux de l'Aisne en liquidation

Le 11 juillet, la Fédération départementale des foyers ruraux de l'Aisne a été placée en liquidation judiciaire. Les quatre salariés sont licenciés.

Au premier étage d'un immeuble de la rue Roger-Salengro, à Laon, les bureaux de la Fédération départementale des foyers ruraux sont fermés. Définitivement. Le 11 juillet, le tribunal de grande instance de Laon a placé l'association en liquidation judiciaire. C'est Jacques Wiart, son président, qui a pris cette décision douloureuse. « En février, j'avais déposé une demande de sauvegarde devant le tribunal, par défaut, faute de candidat », explique celui qui avait repris les commandes de la fédération en octobre 2014. « Il y avait quatre salariés. Il n'était pas question de les laisser tomber. »

Un défaut d'alerte

Dès sa prise de fonction, le personnel l'avait alerté sur la situation financière très délicate de la structure. « Il y avait trop de charges par rapport aux recettes. Ça n'était pas



« Il y avait quatre salariés. Il n'était pas question de les laisser tomber », assure Jacques Wiart.

tenable, relève Jacques Wiart. Je regrette qu'on ne se soit pas aperçu plus tôt de la situation. Le cabinet

comptable avec lequel nous travaillions n'a pas donné d'alerte. Le conseil d'administration n'a pas été

très réactif non plus. » Le président ne peut que le constater : « Je n'ai fait que prolonger l'agonie de l'association. En début de cette année, j'ai cru que nous pourrions sauver trois emplois, puis c'est descendu à deux, puis un, puis zéro... » La liquidation sera effective le 11 août, date à laquelle les quatre salariés, tous en emplois aidés, seront licenciés. Ils bénéficient actuellement d'une dispense d'activité. Le Comité départemental du sport en milieu rural, que la Fédération des foyers ruraux hébergeait, va être accueilli à Clacy-et-Thierret.

Selon Jacques Wiart, si les baisses des aides publiques sont bien réelles – qu'il s'agisse des -10 % sur la subvention du Département ou du coup de pouce moindre de l'État sur les emplois aidés –, elles n'expliquent pas tout. « Il aurait fallu trouver d'autres ressources et peut-être supprimer un emploi il y a

→ « Il y avait trop de charges par rapport aux recettes. Ça n'était pas tenable »

Jacques Wiart, président

quelques années », déplore-t-il. La fédération départementale, qui avait vu le jour en 1981, assurait diverses missions auprès des foyers ruraux de l'Aisne, de la préparation au Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) aux animations, en passant par le soutien aux actions mises en place localement. De son passage à la présidence, Jacques Wiart gardera notamment le souvenir de la création réussie de cafés associatifs à Pavant et Pontavert, « avec le soutien actif de la Caisse d'allocations familiales ».

PHILIPPE ROBIN

TRANSPORT

Face au manque de transport en commun, la mobilité douce se développe

Se déplacer en Thiérache, sans permis ou sans son propre véhicule, n'est pas toujours chose aisée. La ville de Guise promet la mobilité douce.

■ Dans le cadre de son projet de redynamisation du centre bourg, la commune de Guise promeut le vélo, un moyen de transport écologique et économique pour remédier au manque de transport public au sein de la commune.

« Nous voulions proposer un moyen de transport accessible et adapté à la taille de la commune. Ce qu'on appelle une mobilité douce. La première étape fut la mise en place de location de vélos et vélos électriques, qui s'adresse aux habitants comme aux touristes, par le biais de l'association Les copains de Thiérache », explique Clément Mangot, chef du projet de redynamisation du centre bourg.

Redynamiser le bourg

Ce projet vise aussi à changer le sens de circulation de la rue Camille-Desmoullins. « La rue sera équipée de pistes cyclables et limitée à 20 km/h, pour que piétons, cyclistes et automobilistes puissent y circuler en toute sécurité. Nous espérons aussi pouvoir y faire passer l'euro-velo-route. Cela permettra d'y faire circuler plus de personnes. »

Un souhait qui va dans le sens du regain de vie dans le centre-ville en marquant la liaison entre deux pôles touristiques phares de la ville, le Familistère et le Château Fort.

Il faudra encore attendre la conclusion et l'accord du département après une réunion fixée



Le vélo taxi n'attend plus qu'un chauffeur pour emprunter les routes gisardes.

courant septembre.

Dans un second temps, la ville mettra en place un service de vélo taxi, dont le véhicule est déjà prêt à être utilisé. « Le projet est ficelé, il ne nous manque plus qu'un chauffeur qui possède les valeurs en accord avec le pro-

jet », se réjouit Clément Mangot. Ces valeurs ? Proximité, convivialité et mise en avant du patrimoine humain, architectural et historique.

Ce service sera limité au territoire communal. La mise en place de transport

public "à mobilité douce" au sein d'une commune est une première sur le secteur, la plupart d'entre-elles ne disposant pas non plus de service de transport public.

GÉRARD LUCAS

Les taxis sollicités en ville, pas en campagne

Dans la campagne, ces transporteurs de personnes privés se consacrent en majorité aux transports médicaux. Ces transports sont majoritairement remboursés par la sécurité sociale et avec une fréquence régulière ce qui permet d'assurer une pérennité des diverses sociétés.

Lorsqu'on se rapproche des zones plus urbaines, comme de la commune d' Hirson, on constate que les raisons des transports changent. « Nous faisons pas mal de transports médicaux. » Ce taxi hirsonnais a aussi mis en place un service collectif pour que ces prix soient plus attractifs. « J'ai acquis un véhicule neuf places. Ça me permet de transporter des groupes de personnes qui sur une course allant de 10 à 20 euros ne paient plus que deux euros par personnes. » La version privée du service Herbus en somme. Ce service collectif est utilisé souvent de manière quotidienne. « On fait la navette pour conduire nos clients faire leur course. On est aus-

si très sollicité par les jeunes qui vont en discothèque. Toujours des groupes dont les membres se cotisent pour faire des économies. »

Cette dernière destination est le plus souvent sollicitée en début de mois. « Il faut dire que le transport plus la discothèque ça pèse dans les ressources financières des jeunes qui ne sont pas tous indépendants. » Le chauffeur de taxi poursuit : « Nous faisons aussi les trajets vers les aéroports. Il faut dire que les horaires des trains notamment en soirée ne correspondent pas toujours à ceux des départs et arrivées des avions. » Là aussi le collectif permet d'améliorer le prix du trajet. « Pour 150 euros l'aller vers les aéroports parisiens partagés à cinq ou six, on est plus accessible. Dans la région, tous ne peuvent se permettre cette dépense de transport. » Aussi, les transports médicaux représentent la majeure partie des trajets.

POINT DE VUE

Comment vous déplacez-vous en Thiérache ?



VINCENT JASIAK, 39 ANS, SANS EMPLOI, GUISE

Je me déplace essentiellement à pied à l'intérieur de la ville. Il y a toujours le bus pour aller dans les villes alentours, mais je trouve ça trop cher, environ 15 euros aller-retour pour Saint-Quentin. Je préfère payer 10 euros d'essence à un ami. Il manque des transports en commun dans la ville comme en Thiérache.



JULIE LHOMME, 27 ANS, BOUÉ

Mon conjoint possède une voiture, mais dans Boué, j'aime me déplacer à vélo ou à pied. J'ai un peu de poids à perdre, alors autant joindre l'utilité à l'agréable. Je vais jusqu'à Étreux et Barzy-en-Thiérache. Ma fille, accompagnée souvent, elle adore ça. Pour les trajets plus lointains en Thiérache, je prends la voiture.



JEAN-YVES LOILIER, 59 ANS, AGENT ADMINISTRATIF

Je fais 100 km aller-retour chaque jour pour me rendre à mon travail à Maubeuge. La voiture est donc absolument indispensable mais je dépense en moyenne 180 € de carburant par mois pour aller travailler. Mais comme les transports en commun sont inexistant, je n'ai pas d'autre solution.



PIERRE GUIOT, 61 ANS, CUISINIER À LA RETRAITE, GRONARD

Habitant Gronard, un petit village près de Vervins, la voiture est le moyen de transport idéal. Je n'hésite pas à prendre mon vélo pour parcourir les routes de Thiérache même si la prudence est de mise en raison d'une signalisation qui n'est pas très bonne et des bas-côtés parfois dangereux.

Pour favoriser les allées et venues intercommunales, le Pays de Thiérache et parternant avec la RIA (Régie des transports de l'Aisne) a développé, depuis quelques années, le service Herbus. Celui-ci est utilisé principalement par des personnes ne disposant pas de leur propre moyen de locomotion, notamment les personnes âgées. « Il s'agit surtout de trajets pour aller faire des courses ou pour des rendez-vous médicaux », explique-t-on au Pays de Thiérache. « Mais Herbus peut aussi être utilisé pour des raisons professionnelles, il faut juste que les horaires et jours de travail correspondent aux horaires du service. » La centrale de réservation a noté une augmentation de l'utilisation des navettes : avec de janvier à avril 2016, 1683 personnes transportées, dont 30 nouveaux usagers. Le service Herbus est désormais joignable au 03 23 50 60 70.

ÉCOLOGIE

La Picardie adopte la filière du recyclage

Les Picards ont fait de gros progrès en matière de collecte des déchets électroménagers. Mais il reste du travail.

LES FAITS

- La collecte des appareils électroménagers a progressé de 10 % en Picardie en 2015.
- En dépit de ce bon résultat, la Picardie accuse encore un retard sur le reste de la France.
- Une partie importante de cette collecte intègre la filière du réemploi par le biais d'Emmaüs ou de l'association Envie.

c'est l'Aisne qui arrive en tête des départements picards, avec 4 747 tonnes collectées, devant la Somme (4 197 tonnes). Le mauvais élève est l'Oise, bonne dernière avec 2 900 tonnes. « Cette différence entre les territoires n'a rien d'étonnant, rappelle Mélissa Bire de la société Eco-systèmes qui a en charge la collecte et le recyclage des appareils. Plus on est en zone d'habitat dense, plus la collecte est difficile. Quand on est proche des grandes villes, il y a moins de déchetterie par habitant... »

Filière légale contre filière sauvage

En Picardie, l'essentiel des appareils collectés finit tantôt chez Emmaüs (pour une petite partie), tantôt chez Envie. Cette association d'insertion implantée à Amiens, récupère des appareils usagers et les répare en vue d'une revente sur le marché de l'occasion. Ici, une armada de camions assure dans les trois départements, le ramassage dans les déchetteries mais aussi et surtout dans les grandes surfaces qui vendent de l'électroménager. Ces magasins sont en effet tenus de reprendre tout engin usager dès lors qu'ils livrent un appareil neuf, congélateur, réfrigérateur, lave-linge, cuisinière...

« Nous organisons un tri à l'arrivée », rappelle Éric Tabart, responsable administratif de l'associa-



Chez Envie Picardie, on forme les salariés et on recycle des appareils usagers. L'association est devenue un acteur clé de la filière.

tion. Tout ce qui est réparable est reconditionné tantôt avec des pièces neuves, tantôt avec des pièces d'occasion. Tout ce qui ne l'est plus, part à Lesquin...

C'est là, dans la banlieue Sud de Lille, que se situe la plus importante plateforme de dépollution du Nord de la France. On y récu-

père le fréon et autre gaz R 600, les composants électroniques, on y sépare le cuivre de l'aluminium ou de l'acier, on trie les plastiques avant un retour des matières dans le cycle de production.

Et le reste? Que deviennent les appareils électroménagers que l'on abandonne sur le trottoir en

vue d'un ramassage par les encombrants? « Ces appareils intègrent pour la plupart d'entre eux la filière du recyclage dit "sauvage", rappelle Mélissa Bire. "Sauvage" parce qu'il n'y a aucune dépollution, ce qui est interdit par la loi ». Nombre de ces appareils finissent en Afrique, dans des décharges illégales. Hélas, ils sont encore nombreux, puisqu'en France on collecte encore moins d'un appareil électroménager usager sur deux. Les solutions sont pourtant nombreuses qui permettent aux habitants de se débarrasser proprement de leurs appareils électriques et électroniques. Il suffit de s'en saisir. Singulièrement ces jours-ci. Chez Eco-systèmes, on note que l'été est la période la plus propice au grand ménage, celle durant laquelle la collecte progresse le plus.

PHILIPPE FLUCKIGER

Bien, mais peut mieux faire encore... L'appréciation résumée en peu de mots l'attitude des Picards confrontée à la problématique du recyclage des déchets électriques et électroniques.

En 2015, la collecte dans les trois départements a progressé de 10 % pour s'établir à 11 844 tonnes, soit 7,7kg en moyenne par habitant. Un chiffre qui demeure certes éloigné de la moyenne nationale, 9 kg/habitant, mais qui semble démontrer une réelle prise en compte de la filière recyclage, même si cette dernière représente encore trop peu de chose au regard des quantités de matériels électroménagers arrivés en fin de vie.

Et une fois n'est pas coutume,

Quand la formation vient au secours du recyclage

Née au milieu des années 90, l'association Envie s'est imposée non seulement comme un acteur clé de l'économie solidaire, mais encore comme un incontournable dans le paysage du recyclage des appareils électroménagers. L'idée: permettre à des chômeurs de longue durée de reprendre contact avec le monde du travail tout en donnant une seconde vie aux appareils électroménagers usagers. Depuis une vingtaine d'années, Envie collecte, trie, répare et reconditionne avec des salariés en formation, une part considérable des appareils récupérés par les distributeurs et les déchetteries. L'association possède un magasin de vente à Amiens dans la zone de Montières où un lave-linge se vend à partir de 100 euros.

LES FRIGOS AMÉRICAINS LES PLUS TAXÉS

► Le réemploi concerne environ 400 000 appareils. Un chiffre à rapprocher des 45 millions d'appareils usagers collectés en France. Il s'opère surtout par le biais d'Emmaüs et d'Envie.

► La collecte et le recyclage sont financés par l'éco-participation, taxe sur les appareils qui va de 1 centime pour un téléphone, à 15 euros pour un frigo américain.

LE CHIFFRE

115 millions d'euros. Le chiffre d'affaires du recyclage en France. Cela correspond à la taxe collectée lors de tout achat de matériel électroménager neuf, dite « éco-participation ».

LA PHRASE

« Ce qui motive les consommateurs à adopter les bons gestes est avant tout de savoir si ces comportements seront vraiment utiles »

Véronique Poirier, société Eco-système